[illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Samedi soir, 24 Janvier 1857,
LE PROPHETE,
Grand opera en 5 actes, de Meyerbeer.
Lundi, 26—1re représentation de
LES AMOURS DU DIABLE.
On commencera à 7 heures.

Théâtre de la Gaîté.

Samedi soir, 24 janvier.
THE ITALIAN BRIDE, drame nouveau en cinq actes—LA MARSEILLAISE, chantée par Mlle Logan—THE BOARDING SCHOOL, vaudeville.

Théâtre St-Charles.

Samedi soir, 24 janvier 1857,
THE OLD GUARD, drame—BLUE BELLE, vaudeville—Premier acte de USED UP, comédie—THE YOUNG ACTRESS, vaudeville.

Grand bal maçonnique paré.

LA Loge **Mount Moriah**, No 59, donnera un Grand bal Maçonnique paré au ODD FELLOWS HALL, **Mardi soir**, 10 février 1857.

Directeurs :

Walter Nicol,	J. L. Warner,	H. H. Stanley,
Chas M Emerson,	G. W. Race,	Thos Shields*
G. W. Shaw,*	Henry Forno,	S. C. Michell,
P. H. Knapp,*	Dr. John Booth,*	T. O. Taughlan,*
Sam'l Howes,*	J. T. Watts,*	F. J. Bauduc,*
Wm Bosworth,	Joseph Morehouse,	Albert Nye,*
F. Byington,	A. A. Pray,	C. A. Miltenberger,
W. W. Batson,	Jno. Anderson,*	R. S. Morse,
Dennis Beebe,	Jno. C. Pooley,	W. H. M. Lellan,
Geo. Graham,*	Rob't Little,*	J. C. Morgan,
W. T. Richards,	J. W. Reel,	J. W. Black,*
Thos Sullivan,	H. Bonzano,*	James Ferguson,*
F. M. Ross,*	Jn. L. Gubernator,	Thos Murray,*
Wm McCulloch,	H. T. K. Bennett,	T. F. Bragg.

—*Commissaires.

Les messieurs qui doivent obtenir des billets pour ce bal, sont invités à s'adresser à THOMAS H. SHIELD, au bureau du Grand Secrétaire des I. O. O. F., ou à l'un des directeurs.

Le comité d'invitation pour les dames se réunira tous les LUNDIS et VENDREDIS.

La nouvelle salle de la Loge Mount Moriah sera ouverte aux visiteurs.

Les Maçons sont priés d'assister au bal revêtus de leurs insignes. 20jan

Un grand Bal paré et masqué,

AU PROFIT DES VEUVES ET DES ORPHELINS,
Par l'Orleans Lodge No 11, I. O. O. F.,
Aura lieu au ODD FELLOWS HALL,
Jeudi soir 5 février 1857.

DIRECTEURS :

P. G. R B Sykes,	J H Webb,
P. G. Jno Stroud Jr,	E Allen,
P. G. Wm Shannon,	J H Tenny,
P. G. J M Gould,	J B Williams Jr,
P. G. R L Bruce,	N J Hoey,
P. G. T F Peterson,	E L Bercier,
P. G. J H Frobus,	W F Camp,
C A Miltenburger	Warren Davis.

Les messieurs qui désirent avoir des billets d'invitation pour dames, sont priés de faire connaître leurs noms et leur résidence au secrétaire, No 6, Arcade Banks.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le comité. Il ne sera émis aucun billet d'invitation pour dames après la dernière assemblée du comité, qui aura lieu le soir qui précédera le bal.

Toutes les personnes masquées devront se démasquer avant d'entrer dans la salle.

Prix du billet: $2 50. 16 jan—jusq 5 fev

Salle des Odd Fellows.

Bals parés et masqués de société,
Donnés par les jeunes gens.

Il y aura une série de CINQ BALS qui auront lieu comme suit :

1er bal............Lundi, 29 décembre 1856.
2e bal............Jeudi, 15 janvier 1857.
3e bal............Jeudi, 29 janvier 1857.
4e bal............Jeudi 12 février 1857.
5e bal............Mardi (Mardi Gras), 24 février.

—*DIRECTEURS*—

J. G. McLearn	J. B. Prados
L. R. Larose	W. H. Holmes
A. C. Smith	W. I. Hodgson
[illegible]	James Taylor
W. S. Wilson	D. C. Johnston
F. F. Tardiard	T. Taquino.

Les messieurs qui désirent souscrire à ces bals devront s'adresser au secrétaire, au bureau de la salle du bal—entrée dans la rue Lafayette.

Les personnes qui désirent se procurer des billets d'invitation pour les dames, sont priées de transmettre leurs noms et de faire connaître leur résidence au secrétaire.

Les Directeurs se réuniront tous les mercredis, à 7 heures du soir, au bureau de la salle de bal.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les Directeurs.

Toutes les personnes masquées seront examinées par un comité avant qu'elles entrent dans la salle de bal.

Il ne sera positivement émis aucune invitation pour les dames, après les dernières réunions des Directeurs, c'est à dire le soir qui précédera le bal.

On ne pourra positivement avoir de billets de souscription le soir d'un bal. 17dec

Bals Masqués de Société.

UNE série de **huit Bals Masqués de Société** sera donnée dans la salle MASONIC HALL, rue St Charles. Le premier aura lieu le VENDREDI 9 JANVIER 1857 et les autres le vendredi de chaque semaine, jusqu'au mardi, 24 février, jour du MARDI GRAS.

Ces bals seront donnés sous la direction des Messieurs dont les noms suivent :

Dr I Labatut,	E W Dunbar,	B O Vignaud,
J A Braud,	C A Tremoulet,	G W Squires,
S Magner,	Geo E Boughy,	N Augustin,
Victor Burthe,	A Chiapella,	E Giquel,
L E Forstall,	Henry Dedruy	Geo W White,
[illegible]	A Brocard	F G Gottschalk,
[illegible]	F W Wolfe,	J A Guillotte,
[illegible]	O Voorhies,	E Barnett,
[illegible]	R N Gauchaux	V Lobit,
J M Gould,	Jules Fazende,	C Weysham,
	Alfred Corne	

Les Messieurs qui désirent souscrire à ces bals sont priés de s'adresser à M. RUFFIER, au bureau de la salle du bal, lequel est situé au premier étage. L'Office est ouvert tous les jours de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. 13dec

BALS DE SOCIETE,

Parés et Masqués,
Salle d'Orléans, près du Théâtre.

UNE série de bals parés et masqués aura lieu à la salle d'Orléans les 3, 17, 31 janvier, 14 et 24 février 1857.

On peut se procurer des invitations pour dames au magasin de costumes rue Bourbon, près de la rue d'Orléans.

Nota—Les dames ne seront admises que sur invitation.

Costumes. Costumes.

197, ...Rue Bourbon,..........197,
Près de la rue d'Orleans,
DOMINOS, COSTUMES A LOUER, CHEZ
JULES FRERES.
Costumes sur commande.

Musée et Amphithéatre

DE **SPALDING & ROGERS,**
RUE ST CHARLES
ENCOIGNURE COMMERCIAL PLACE.

Les Trois Cirques de Spalding & Rogers.
Tous les soirs à sept heures,
Et tous les samedis à midi.

LE Musée renferme d'innombrables curiosités et est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 10 heures du soir. M. Nellis, le célèbre homme sans bras, y donne une séance à midi, 2 et 4 heures.

Prix d'entrée, 50 cents seulement pour le cirque et le Musée. Les domestiques et les enfans ne payent que moitié prix.

La belle et habile Mlle Rosa, le célèbre Robinson, [illegible] Magelton, Mmes Ormond et Lake, Kate [illegible], MM Richardson, Dunbar, Bill Lake, les frères Mollis, les Acrobates Nathaniels, Davenport, [illegible] les ponies, &c, formant le plus beau [illegible]

Le Musée de Vannuchi.

No 107, rue St-Charles.
La femme aux plus gros membres du monde.

Madame OCEANA, pesant 618 livres seulement! [illegible] du Kentucky possède des bras de 29 pouces de circonférence et des mollets de 38 pouces. Elle mesure 7 pieds 2 pouces à la taille et chausse cependant des souliers No 3.

AUSSI. La jeune naine prodige agée de 2 ans et 5 mois, pesant 125 livres.

Ce jeune phénomène, parfait dans tout son développement physique, sera exhibé pendant quelques jours seulement au Musée de Vannuchi 107 rue St-Charles.

AUSSI. Les figures de cire représentant
LE JUGEMENT DU CHRIST, mues par un mécanisme
LE SOUPER DU SEIGNEUR
LA CHAMBRE MORTUAIRE
LES HEROS DE CRIMEE
LES PRINCES DE L'EUROPE.

En tout **cent cinq figures** offrant un des plus intéressants spectacles qui se puisse voir.

Le Musée est ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée, 50 cts. Les enfants et les domestiques 25 cts. 17dec

Ecole de danse de J. Vegas.

J. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public que son Ecole de Danse est ouverte, pour la saison, au

ODD FELLOWS HALL.

Il espère obtenir le patronage le plus libéral.
Les cours ont commencé le 1er novembre.

L'IMPERIALE

Dansée dans les premières sociétés de Paris, sera en vogue, cet hiver, à la Nouvelle-Orléans. M. Vegas l'enseignera.

Les jours et les heures de leçons seront comme suit :

Pour les dames—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 10 heures à midi.

Pour les enfants—Le mardi, le jeudi et le samedi, de 3 à 6 heures du soir.

Pour les messieurs—Le lundi, le mercredi et le vendredi, de 7 à 10 heures du soir.

Il y aura, tous les mercredis, une réunion dansante pour les dames et les messieurs.

M Vegas s'occupera spécialement des enfants. Il leur enseignera un grand nombre de danses de fantaisie qui n'ont jamais été enseignées à la Nouvelle-Orléans.

Il donnera leçons dans les institutions et dans les familles.

M. A. Denegri, l'excellent violon, chef d'orchestre pour les bals et les soirées, se chargera de la musique.

Pour les conditions, s'adresser à M. J Vegas, au Odd Fellows Hall, ou au magasin de musique de M. Gabici, 39, rue du Camp.

Références :

Melle S. S. Hull,	Le Dr. et Mme Macaulay,
Mme Parent,	Mme Mace,
Melle Allison,	Mme M. D. Dimitry.

25 oct—4m

Costumes, Masques et dominos

J. B. THIERRY,
105, rue Royale, entre Conti et St-Louis,

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un salon de costumes attenant à son magasin de variétés. Son assortiment est les plus variés et entièrement nouveau.

AUSSI :

Galons or et argent garnitures de toutes sortes, le tout aux prix les plus modérés. 5janv—au 24fv

Nécromancie et Phrénologie.

No 143, rue Julie, la deuxième porte après la rue du Camp.

ARRIVEE DE Mme ALWIN—Mme Alwin vient d'arriver de Paris et offre ses services aux dames et aux messieurs de la Nouvelle Orleans, en Astrologie et en Phrénologie, à l'aide des livres et de la science. On peut la consulter chez elle, relativement à l'amour, au mariage, aux procès et les transactions commerciales. Elle dira le nom de la personne qu'on épousera et les noms de ceux qui la consulteront. Mme Alwin parle le français, l'anglais et l'allemand.

Heures de consultation, de 8 heures du matin à 9 heures du soir. 30 nov—6m

PALETOTS caoutchoutés, à double face—pour hommes :
1 caisse tissu soie, qualité supérieure;
1 do do do do do
A vendre par LAGAY & LECANU,
27 dec 36, rue de Chartres

CHEMISES de Charvet—200 douzaines véritables chemises de toile de Charvet, pour hommes.
A vendre par LAGAY & LECANU,
27 dec 36 rue de Chartres

CRAVATTES NOUVELLES—Un beau choix cravattes nouvelles pour hommes, jeunes gens et enfans, à vendre par LAGAY & LECANU,
27 dec 36, rue de Chartres

ROBES de chambre—Un joli assortiment robes de chambre en Tartan, merinos, satin et broché, à vendre par LAGAY & LECANU,
27 dec 36, rue de Chartres

COINS DE FEU pour hommes—Une malle Gentilshommes de Crimée en Tartan, merinos, satin ouaté etc, à vendre par LAGAY & LECANU,
27 dec 36 rue de Chartres

EAUX DE-VIE de la Rochelle—10 futailles, 4ème preuve pâle, de la marque de Hivert jeune;—30 futailles 4ème do du do G V Bernard & Co, en débarquement du navire Shelter, de Bordeaux, et à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
9 dec 27, Vieille Levée

GINGEMBRE de Canton—50 caisses en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN,
7 janv—10f 55, Vieille Levée

AMANDES fraîches d'Iviza—400 sacs belles amandes des îles d'Iviza, de la nouvelle récolte, en débarquement du brick Nivaria et à vendre par H. MEUGENS,
30 nov—30 31, rue de la Commune

Départ pour la Californie,

[illegible] 5 heures précises du soir,
Pour la Californie, via la Havane, Aspinwall et Panama—Le steamer EMPIRE CITY, capitaine G. P. Griffin, partira de son wharf, vis-à-vis la rue St Joseph, [illegible] des passagers et des malles des Etats-Unis. Il se reliera à la Havane avec le steamship GRANADA et à Panama avec le steamship SONORA. Les jours de départ auront lieu à l'avenir le 5 et le 20 de chaque mois, du port de la Havane. On peut se procurer des billets pour tout le parcours, au bureau de
24j ARMSTRONG, HARRIS & CO, 43, rue Natchez.

Ligne de steamships de la malle des E.-U.
JEUDI, 5 FEVRIER à 8 heures précises du matin.

POUR NEW YORK, CHARLESTON, KEY WEST et la HAVANE.—Pour New York par la voie de la Havane. Le magnifique vapeur EMPIRE CITY, commandé par le capitaine G. P. Griffin, partira du wharf situé au pied de la rue ST-JOSEPH pour New-York, par la voie de la Havane, JEUDI, 5 février, à 8 heures précises du matin, avec la malle et les passagers. Le steamer se reliera, à la Havane avec le steamer ISABEL, pour Charleston, via Key West. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No. 72, rue des Magasins.
24j JENNINGS, LAUGHLAND & Co. Agents

TEXAS.

Partant dimanche, 25 Janvier, à 8 heures A. M.
Compagnie des Steamships du Sud.

POUR BRASOS SANTIAGO, via Galveston et Indianola. Ligne de la malle des Etats-Unis.—Le nouveau et magnifique steamship MEXICO, capt. John Y. Lawless, partira ainsi qu'il est dit plus haut, à 8 heures précises.

Pour fret ou passage ayant de superbes emménagements pour passagers, s'adresser à
HARRIS, MORGAN & Co.
Au bas de la rue Julie,
vis-à-vis du débarcadère des steamships.

Les expéditionnaires doivent se pourvoir d'un connaissement de cette ligne de steamers : il n'en sera pas signé d'autre.

Les steamships de cette Compagnie paieront dorénavant les frais du déchargement des marchandises de Powder Horn à Lavaca. 19jan

TEXAS.

Partant jeudi, 29 janvier, à 8 heures A. M.
Compagnie des steamships du Sud.

POUR GALVESTON et la BAIE DE MATAGORDA—Ligne de la malle des Etats-Unis—Le nouveau et magnifique steamship CHARLES MORGAN, capitaine Henry Place, partira comme il est dit plus haut à heure précise. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements pour les passagers de la chambre, s'adresser à
HARRIS, MORGAN & CIE, au bas de la rue Julie, en face du débarcadère des steamships.

Les expéditionnaires sont priés de se pourvoir de connaissements de la compagnie ; il n'en sera pas signé d'autres.

Les steamships de cette compagnie paieront dorénavant les frais du déchargement des marchandises de Powder Horn à Lavaca. 15janv

CALIFORNIE.

Jours de départ, mercredi 28 janvier, à 8 heures du soir.

Ligne de steamers de New-York et de San Francisco, via St Jean ou Aspinwall.
Grande réduction dans les prix.

Le magnifique steamer TEXAS, capitaine Crowell, partira de ce port pour San Juan de Nicaragua, mercredi, 28 janvier, à 8 heures précises du soir. Les passagers pour SAN FRANCISCO, Californie, passeront par la route de Nicaragua ou celle de Panama. Pour frêt ou passage, s'adresser à
HARRIS, MORGAN & Co.
au pied de la rue Julie,
23 janv en face du débarcadère des steamers

Passagers de chambre pour New-York. $25 00.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS
Une fois par semaine.
Les nouveaux et magnifiques steamers

AUGUSTA,	1500	do	do	M. S. Woodhull,
FLORIDA,	1300	do	do	Isaac Crowell,
ALABAMA,	1300	do	do	G. R. Schenck,

PARTIRONT DE SAVANNAH
TOUS LES SAMEDIS.

Ces trois steamers comptent parmi les plus grands de la côte et il n'y en a pas qui les surpasse sous le rapport de la vitesse, de la sécurité et du comfort. Ils font le voyage en cinquante à soixante heures et sont commandés par des officiers expérimentés, prudents et polis. Les chambres sont belles et offrent tous les avantages possibles pour un voyage à New-York.

Passagers de chambre pour New-York $25
do d'entrepont do 8

AGENTS :
PADELFORD, FAY & co., à Savannah.
SAMUEL MITCHILL, 13, Broadway N.Y.

LIVERPOOL—Le nouveau nav. am. WANDERER, 1re c. capt. Byder, partira incessamment. Pour reste de fret s'adresser à BAXTER, LOVELL&C.

LE HAVRE—Le nav. paquebot MULHOUSE, 1re classe, capt......., partira incessamment. Pour reste de fret, s'ad. à BAXTER, LOVELL & co.

LIVERPOOL—Le nav. clip. angl. TIMOUR, capt. Campbell, partira incessamment. Pour reste de fret, s'ad. à BAXTER, LOVELL & co. 13jv

BREME—Le nav. amr ATHENS, cap Brand, partira sous peu. Pour reste de fret s'ad. à BAXTER, LOVELL & co. 13jv

GENES—La barque NINEVEH, 1re classe, capt Prime, partira incessamment. Pour reste de fret, s'ad. à BAXTER, LOVELL & Co. 13jv

GOTHENBERG—Le nav. Am. MOUNTAINEER, 1re c, capt. Wilson, part. incessamment. Pour reste de fret, s'ad. à BAXTER, LOVELL & Co.

HAVRE—Le nouveau nav. ARGO, fin voilier, cap. Ballard, partira incessamment. Pour reste de fret, s'ad. à BAXTER, LOVELL & CO

GENES—Le nav. am. JOHN G. COSTER, cap. Pratts, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & CO 7jv

BOSTON—La bar. WAVERLY, 1re c., cap. Curtis, partira sous peu. Pour fort fret s'adresser à BAXTER LOVELL & CO 7jan

TRIESTE—Le nav. LIZZIE SPALDING, 1re. c., cap. Spalding, part. sous peu. Pour reste de fret s'ad. à BAXTER, LOVELL & Co.

HAVRE—Le nav. BAMBERG, cap. Williams, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

LIVERPOOL—Le nav. am. MARY, 1re cl., cap. Murphy, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

HAVRE—Le nav. am. WELLFLEET, 1re cl., cap. Wescott, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

POUR LIVERPOOL—Le navire américain TITON, fin voilier et de première classe, capitaine Sears, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 5 jan

POUR LE HAVRE—Le navire américain OLD ENGLAND, fin voilier et de première classe, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 5 j

POUR LE HAVRE—Le navire américain PENNSYLVANIA, fin voilier et de première classe, capitaine Given, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 5 jan

POUR GENES—Le beau navire américain CHARLEMAGNE, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour le reste du fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL—Le navire américain KNICKERBOCKER, fin voilier et de première classe, capitaine Peabody, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 3 j

POUR LIVERPOOL—Le navire américain MARY O'BRIEN, fin voilier et de première classe, capitaine Vesper ayant la plus grande partie de son chargement, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR LIVERPOOL—Le navire anglais SARAH & EMMA, de première classe, capitaine Ensuth, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 3 jan

POUR LE HAVRE—Le navire américain HORTENSIA, fin voilier et de première classe, capitaine Hathaway, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL, & Co

POUR BORDEAUX—Le navire américain ARLINGTON, de première classe, capitaine Horton, ayant la plus grande partie de son chargement partira sous peu. Pour reste de frêt, s'adressera 20dec BAXTER, LOVELL & Co.

POUR ANVERS — Le navire américain AQUILLA, fin voilier et de première classe, capitaine Manson, ayant la plus grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & CO. 19dec

POUR BORDEAUX — Le navire américain ORPHAN, fin voilier et de première classe, capitaine Kempton, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

POUR GENES—Le nouveau navire sarde MISSISSIPPI, de première classe, partira sous peu pour Genes. Pour fret de provisions, céréales ou coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL &Co

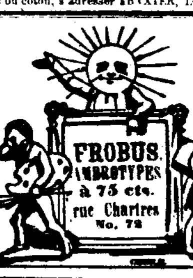

CIGARES de la Havane—728,500 cigares de la Havane, comprenant : Media Regalias, Regalia Loudres, Regalia Mediana, Regalia Reyna, Regalias, Conchas, Cazadores, Chandrados, Brevas, Prensados, Millares, Londres, &c, des marques les plus recherchées, telles que : Perfeccion, Sultana, Manuel Reyna, Flor de Morales, Selina, James Monroe, Sultana, Antonio Garcia, Perfecto, Escovedo, Dos Hermanas, Flor de Pujadas, Rama de Oro, Hijo del Oceano, Sol, Washington, Oregon, Ambar, Cervantes, Convenio, Capitalio, Garantizado, Espanola, Mendoza, &c, en magasin et à vendre par
FRANCISCO SAMBOLA Jnr
10 janv 23, rue Tchoupitoulas

CIGARE TES—2,500 paquets, des marques Sancho Panza, Honrader, Espanola, Garcia, Distinguida Espanola, Mendoza, &c. en magasin et à vendre par FRANCISCO SAMBOLA Jnr
10 janv 23, rue Tchoupitoulas

GOYAVE, gelée et pate—6 caisses de 36 douzaines chacune, venant d'être reçues, en magasin et à vendre par FRANCISCO SAMBOLA Jnr
10 janv 23, rue Tchoupitoulas

AMANDES—110 dame-jeannes amandes douces sans coques venant d'être reçues et à vendre par
FRANCISCO SAMBOLA Jnr
10 jn 23 Tchoupitoulas

SANGSUES—SANGSUES.

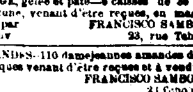

Mme veuve PROVOST, a un grand dépôt central, rue Bourbon, 172, entre Toulouse et Ste Pierre, a constamment en main un grand assortiment de sangsues hongroises et [illegible]. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 21 nov

Au nouveau magasin de glaces de G. DUPUY,

61 Royale, entre Bienville et Dumaine.

ON trouvera à ce magasin un magnifique choix de gravures au burin, nouvellement éditées par les premiers artistes français.

Aussi: un grand assortiment de cadres dorés, ovales, carrés, ronds, pour tableaux.

Et surtout le bel assortiment de glaces françaises que l'on vendra à des prix considérablement réduits.
5 dec

Champagne ....Champagne!

50 paniers vin de Champagne véritable Heidsieck & Co, en grandes et demi-bouteilles;
30 paniers vin de Champagne supérieur Moriset-Huet, en grandes et demi-bouteilles;
100 paniers vin de Champagne ordinaire diverses marques en grandes et demi bouteilles;
En débarquement, à vendre par
9janv HENRY VALETON, 90, St Louis

A Louer,

Le second, troisième et quatrième étages du magasin No. 50, rue Commune. S'adresser sur les lieux, à
29oc J. RIVIERE & HICKMAN.

AVIS.

LE soussigné a associé, aujourd'hui, à ses affaires, M. OCTAVE VOORHIES. La raison sociale sera dorénavant G. W. DUNBAR & Co
Nlle Orléans, 1er juin 1856.
2 juin—v. et c. G. W. DUNBAR.

G. W. Dunbar & Co

MARCHANDS EN GROS DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS
No. 5, rue des Magasins.
NOUVELLE-ORLEANS.
G. W. DUNBAR,
O. VOORHIES. 2 juin

CIGARES—Un grand assortiment de véritables cigares de la Havane fins, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 Vieille-Levée,
3janv en face du Natchez Alley

Aux Serres Impériales,

[illegible]

ARRIVAGE directement d'Europe, ont l'honneur d'annoncer respectueusement aux dames et aux messieurs amateurs de plantes qu'ils importent une grande collection d'arbustes de toutes les variétés, ainsi que des Camelias, dans les plus belles et les plus nouvelles espèces; Rhododendrons, Magnolias, Pivoines, etc [illegible] Aussi une quantité considérable de toutes les espèces et des meilleures qualités d'arbres fruitiers, tels que Poiriers, Pommiers, Cerisiers, Pruniers, Pêchers, Abricotiers, Vignes pour dessert, Belles et Oignons de fleurs; 150 variétés Dahlias nouveaux, Amarilis, Hyacinthes, Tulipes, graines de fleurs et graines potagères. Le tout sera vendu aux prix les plus modérés et les meilleures garanties seront offertes aux amateurs qui voudront bien nous accorder leur confiance. Les plus grands soins seront donnés pour les envois de la campagne, sans charges.

On pourra se procurer des catalogues en s'adressant ou en écrivant au No 71, rue de Chartres, à côté de M Keiser Variety Store.

N. B.—12 rosiers nouveaux, exposés à Paris en 1855 par M. Guillot, de Lyon, sont en vente.

A L'Exposition de Paris.

La plus belle collection de plantes apportées directement par les derniers arrivages de France par MM BELLAY & ROUARD, fleuristes et pépiniéristes à Paris et Versailles (France) ont l'honneur d'informer les Dames et les Messieurs, qu'ils viennent d'arriver à la Nouvelle-Orléans, avec la plus belle et la plus riche collection de plantes qui aient paru jusqu'à ce jour; tel que camelias Arraucaria de différentes espèces, magnolias, daphnés, orangers, nains, citronniers de la Chine, rhododendrums, paeoia arborea, douzaine nouveaux; 1450 rosiers nouveaux, nouveaux et autres; arbres à fruits, poiriers, pommiers, cérisiers, pruniers, vignes, pêchers nouveaux, abricotiers, framboisiers perpétuels, fraisiers, groseilliers différentes espèces, bulbes à fleurs, amaryllis, dahlias nouveaux, graines de fleurs, 12 nouvelles espèces d'oeillets nouveaux qui ont paru à l'exposition; potagères, différentes espèces. Le tout à des prix les plus modérés.

Nota—MM les amateurs qui voudront bien nous honorer de leur confiance voudront bien passer rue de Chartres No 136, près l'hôtel St-Louis. On se charge des emballages et des envois pour la campagne et l'étranger. Des catalogues sont délivrés gratis audit magasin rue de Chartres 136.
17janv—1m

Avis aux dames et à MM. les amateurs de plantes.

M. HAMEL, fleuriste, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'arriver à la Nouvelle Orléans, avec une quantité innombrable de végétaux les plus recherchés, (inutile d'en énumérer les espèces). Que les dames et les messieurs sachent seulement que l'on trouvera les camelias en fleurs les plus nouveaux, rosiers les plus rares, azalaes, kalmias, rhododendrums, peonias arborea, daphne, andromeda, erica, gardenias et autres arbres fruitiers d'Europe de toutes espèces, oeillets de 25 variétés, dahlias garantis en couleur et espèces, bulbes de toutes sortes, graines de fleurs et potagères, etc, etc. Les envois seront faits à l'étranger comme à l'intérieur des Etats-Unis, avec promptitude et avec tous les soins possibles. Son magasin est situé rue de Chartres No 48 et sera ouvert aux amateurs à partir du 24 courant, où l'on peut se procurer des catalogues. 22dec—2m

Graines de Jardinage.

Récolte de 1856.
B. DOUR,
29, rue Conti, Nouvelle-Orléans,

Vient de recevoir par les derniers steamers venant du Nord, et par le navire John G. Coster, du Havre, un grand assortiment de graines de jardinage, de fleurs, de tubercules, de dahlias et de camélias en fleurs.

Graines potagères, savoir : artichaut; asperge; aubergines; betterave courte, demi longue, longue et grosse à salade; capucine grande et panachée; carotte courte, demi longue et longue, celeri plusieurs qualités; cerfeuil; chicorée d'Italie et de Meaux; scarole large feuille; chou d'York hâtif; coeur de boeuf, en pain de sucre, St Denis, de Bonneuil et de quinze à vingt autres qualités; chou fleur demi dur dito dur; brocoli blanc; dito violet pomme; concombre long vert; dito petit à cornichon; cresson de fontaine; alénois frisé et large feuille, épinard de Flandre, fèves plates, fèves de marais; un grand assortiment de haricots ramé et nain; laitue de plusieurs qualités; mache d'Italie, melon d'eau et melon français 1er choix; navets assortis; ognon; poireau rond; persil ambré, piment large cloche, dito gros doux d'Espagne; dito long Cayenne, potiron gros de Rouen; poirée à carde-blanche; pois importé; Washington; vert français; de Clamart; double fleur; knight ride, yeux noir; Royal, etc; radis de six variétés; rave; rhubarbe; roquette; tomate grosse; brème grosse-pourpre, etc., etc; graines de fleurs; oeillet flamand 1er choix; pensées anglaises grandes fleurs; alysse corbeille d'or; Némophila, ainsi qu'un grand assortiment trop long à énumérer. Quelques milliers de griffes d'asperges de Hollande, etc., etc. 8jan

Graines de Jardinage,

RECOLTE DE 1856.

REÇU par le steamer Cahawba et de la barque Chas M Neal, venant de Philadelphie
Pois de trente jours,
Epinards à feuilles rondes,
Gros épinards de Flandres,
Betteraves longues,
Betteraves courtes hâtives.

Carottes demi-longues hâtives,	Carottes longues orang
Gros choux de York,	Choux de York hâtifs
Choux de Savoie,	Gros choux pommé,
Gros choux pommé,	Choux de Savoie,
Chicorée verte.	Radis assortis,
Haricots de la Chine, hâtifs,	Haricots jaunes, 6 sem
	Panais
Laitue, assortie, Persil,	Navets assortis

Gros pois blancs,
do do yeux noirs,
Pois hâtifs de mai,
do Washington

Les marchands de la campagne peuvent se procurer en magasin des graines par douze, cent ou mille paquets pour le détail, et dans des caisses, bien assorties. Les planteurs pourront se procurer des caisses contenant une grande variété ou par la livre ou le boisseau, à des prix modérés.
21 oct D MAUPAY, 61 rue Gravier

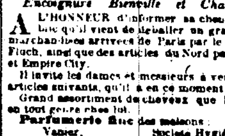

JEAN AUGÉ, coiffeur,

Encoignure Bienville et Chartres, 63,

A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public qu'il vient de déballer un grand envoi de marchandises arrivées de Paris par le navire l'am Finch, ainsi que des articles du Nord par le Cahawba et Empire City.

Il invite les dames et messieurs à venir visiter les articles suivants, qu'il a en ce moment en magasin :

Grand assortiment de cheveux que l'on fabrique en tout genre chez lui.

Parfumerie fine des maisons :

Vanier,	Societe Hygiénique,
Pinaud,	Lubin,
Violet,	Monpelas.

Elixir pour la bouche, du Dr Pierre.
Gants Jouvin pour dames.
Articles de fantaisie, nouveau genre.
Peignes d'écaille assortis; assortiment de fleurs.
Parures en jai, parures perles assorties de couleur, pour bal.

Il se charge de la bijouterie en cheveux
Lavage en cheveux—Il y a un salon spécialement pour les dames—et un pour les messieurs.

Le Fourneau à bagasse,

PATENTÉ le 4 décembre 1855 ; le même, patenté le 6 aout 1856 , une nouvelle patente accordée le 8 aout 1856 à S H. Gilman, de la Nouvelle Orléans. Ce fourneau est employé maintenant sur DIX-HUIT plantations de la Louisiane et réussit avec un succès sans égal, six qualités distinctes et importantes, savoir :

1.—Il fonctionne entièrement à l'aide d'un tirant naturel.

2.—Il n'y a ni barre de fer ni d'autres fers dans l'intérieur.

3.—Il n'est jamais nécessaire de remuer ou de toucher la bagasse après qu'elle est tombée de la porteuse dans le lit du fourneau.

4.—Il sèche complètement la bagasse dans la fournaise ou elle reste plus d'une heure, exposée à une forte chaleur, avant qu'elle atteigne le point de combustion.

5.—Il ne forme pas de résidu et la cendre étant transportée, par le tirant, dans un second compartiment, est retirée, n'importe quand, sans que le moulin à sucre soit arrêté.

6.—Il brule toute la bagasse d'une plantation, quelle qu'elle soit. Il ne s'agit que d'enlever la cendre et de fournir du bois, de temps en temps. La consommation moyenne de bois n'a été que d'un **demi corde dans vingt-quatre heures** lors que le fourneau, les tuyaux et la cheminée étaient proportionnés.

Le fourneau construit d'après la nouvelle patente du 6 aout 1856 est nourri sans l'aide de rouleaux, mais d'une ample disposition de portes qui se trouvent dans le lit du fourneau et s'ouvrent par le poids de la bagasse sans qu'on s'en occupe.

C'est le seul fourneau à bagasse qui réunisse ces qualités, soit en théorie soit en pratique.

Un examen des patentes, du cahier des charges et des dessins (on peut se les procurer en s'adressant aux soussignés) prouvera que ce fourneau est construit d'après des principes strictement scientifiques, tout à fait différents des autres fourneaux patentés. Un examen du fourneau quand il fonctionne, convaincra les plus incrédules que les principes posés dans les patentes sont appliqués avec succès, que le fourneau est d'une construction simple, qu'on le fait fonctionner facilement et à peu de frais et qu'il dure longtemps. Quelques-uns de ces fourneaux ont servi pendant trois récoltes sans aucune réparation, les briques à feu seulement étant exposées au feu.

Les soussignés sont prêts à vendre ces fourneaux et à les mettre en état de fonctionner.

Ils prient les planteurs sucriers de venir parcourir les certificats.
E. CARVER COMPANY,
no 70, rue Gravier,
ou à S. H. GILMAN,
5 dec—6m 3ps no 21, rue Natchez

SUCRES SUPERIEURS.

EQUIPAGE A VAPEUR D'EDWARD.

ON ne saurait nier que les équipages à vapeur, à feu ouvert, construits par moi, aient fait des sucres qui ont rapporté des prix plus élevés qu'aucun autre sucre vendu cette année sur le marché.

Les planteurs qui sont sur le point d'adopter des machines à vapeur feraient bien de venir examiner les échantillons de ces sucres ainsi que mes équipages que je viens d'améliorer et qui sont supérieurs à tous les autres équipages. On peut obtenir des références satisfaisantes quant à l'économie et à la facilité avec laquelle on les fait fonctionner.

Ces équipages fonctionnent depuis plusieurs années avec le plus grand succès, comme le prouvent les prix élevés qu'a rapporté le sucre fait sur les plantations des personnes suivantes :

MM. NELSON & DONELSON, Lafourche.
R. C. CAMP, Iberville.
HENRY DOUGAL, Ascension.
S. T. HARRISON, Iberville.
S. O. NELSON, Ste Marie.
W. & H. STACKHOUSE, Plaquemines.
DANIEL EDWARDS,
1janv—2m Nos 28 et 32, rue Nlle Levée, Nlle-Orl.

Huile de Schiste.

DE toutes les huiles qui servent à l'éclairage, celle de schiste se rapproche le plus du gaz ; elle lui est même préférable, parce que, sa lumière blanche et fixe, ne produit pas ce vacillement qui fatigue tant la vue. La consommation n'excède pas un sou par heure.

M. BRUGNOT, seul importateur de cette huile, vient de recevoir un nouvel assortiment de lampes de bon goût et d'un prix très modique.

Encoignure St Pierre et Tremé.

Pour la facilité des acheteurs il a établi un dépôt chez M. Lasalle, 170, rue de Chartres, entre Toulouse et Jefferson. 23 dec—1m

Grands vins de Bordeaux.

LES Soussignés, seuls importateurs des célèbres vins de CRUSE et FILS FRERES, ont toujours en main un assortiment des marques bien connues, suivantes:

Château Lafitte 1847—Grand vin,—Château Margaux, Léoville, Larose, Latour, Iquem, Coutet, Pauillac et St Julien, en caisses; et des vins fins en barriques.

AUSSI—Un approvisionnement des fameux Genièvres Schiedam de Meinhers.
SCHROEDER & Co,
8oct—1an 21 rue St Charles.

Fil de fer à bouteilles.

1000 LIVRES fil de fer Nos 20, 22, 24, 26 30, à vendre au prix coûtant par
5 juin B NAUTRÉ & Co, 26 rue Condé

LIQUEURS DU PAYS—140 barils eau de vie
50 quarts pipes imitation eau de vie
40 barils genièvre
200 barils whiskey rectifié
150 do do vieux Bourbon
Monongahela et Rye, à vendre par
1janv X LAMBERT, no 62, rue des Magasins

ATTENDU par le navire Wurtemberg du Havre :
100 paniers champagne grandes bouteilles Lefo-reslier fils
160 paniers de 1/2 bouteilles do
A vendre par LANATA FRERES,
19 jan 9 & 11 rue Jefferson

PEINTURES en couleur, de toute espèce, à vendre par ALFRED KEARNY,
15 nov 72, rue des Magasins

A VENDRE sous les clef de la Douane :
180 paniers huile M Sue
150 caisses do do

12,4	Cognac Coq père et fils		1848
3/4	do	do	1830
10,4 et 10,8	Cognac Achille Petit		1846
1/4	do	do	1830
4,4 et 9,8	do	J B Baron	1812
12,4	do	do	1825
20,4, 10,8	do	do	1848
11,4	do	M. Castillon jne	1848
20,4 et 12,8	do	J A Goderu	1844
20,4 et 13,8	do	do	1846
20,4 et 13,8	do	do	1825
20,4 et 1,8	do	do	1810
20,4 et 2,8	do	W. Laney & Co	1828
20,4 et 2,8	do	do	1834
20,4 et 15,8	do	Boyer	
2/4	do	Seguin & Co	

A vendre par C. CAVAROC & Co
14 janv 144, rue Royale

ATTENDU par le navire Cabinet, de Bordeaux :
200 caisses de 12 pots prunes sèches d'ente
A vendre par LANATA FRERES,
19jan 9 & 11 rue Jefferson

MUSCAT—100 caisses vieux Muscat, à vendre par LOUIS F MAXENT,
6 dec 50, rue Toulouse

INSTITUTION COMMERCIALE, Industrielle et Littéraire.

FONDEE PAR M. LEBOULLON en 1848,
Rue St Claude, entre Ursulines et Bayou.

LE corps de bâtiment des classes a été construit en 1850, d'après un plan spécial, pour satisfaire aux besoins moraux, intellectuels et matériels d'une double institution.

Branches d'instruction.

Lecture, Ecriture Orthographe, Arithmétique, Catéchisme, Géographie, Histoire, Tenue des Livres en partie simple et en partie double, Rédaction et Composition commerciale et littéraire, Géométrie, Dessin de paysage et Dessin linéaire appliqués au plan, Tricot, Broderie et en général tous les genres de travaux d'aiguille, d'utilité et d'agrément.

Tous les devoirs se font simultanément en français et en anglais; et la morale et la religion viennent et relient entre elles toutes les parties de l'enseignement.

Classe du soir.

Lecture, écriture, arithmétique, grammaire, tenue des livres en partie simple, en partie double et rédaction commerciales, diverses, geometrie, dessin linéaire et dessin de paysage appliqué au plan.
7janv—1m

INSTITUTION LATORRE.

Coin Esplanade et Tremé.

Cours général de Littérature Française.

JE me propose de combler une grande lacune de notre enseignement, en ouvrant à mon institution un cours général de Littérature Française.

Je destine surtout ce cours à notre jeunesse. Le vif intérêt que je lui porte et un exercice déjà bien long des fonctions pédagogiques m'autorisent peut-être à lui dire que hors du cercle des connaissances positives, il est, pour la pensée humaine, des champs plus vastes, plus splendides et plus faciles à parcourir.—Je l'invite à faire une connaissance intime avec cette suite de poètes, d'orateurs, de chroniqueurs, d'historiens et de philosophes qui commence à Froissard et vient à travers les ages aboutir aux noms éclatants de Lamartine et de V. Hugo.

Pour rendre en tous points mon oeuvre digne de but que je me propose je me suis assuré le concours d'un homme connu en France par des productions littéraires justement estimées et par les relations du monde les plus honorables.

Je compte sur le concours éclairé des parents —ils savent trop combien l'étude des belles lettres est considérée comme la plus importante, comme la plus propre à épurer l'esprit et à élever le coeur, pour ne pas encourager cet essai qui devra être tout à leur avantage.

Le cours aura lieu deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, de 4 heures à 5 heures de l'après midi, et commencera le samedi 10 janvier 1857.

Conditions du cours........................$2 par mois.

On souscrit au siège de l'établissement, coin Esplanade et Tremé.
30dec A. LATORRE.

Au Public.

C. DUHAMEL, opticien fabricant, 60, rue de Chartres, établi dans cette ville depuis plus de 16 ans, bien connu dans l'Etat de la Louisiane et aux environs pour la qualité de ses verres de lunettes et de tous les autres instruments d'optique, de physique &c. dont il tient un grand assortiment, espère avoir acquis par une longue et honorable pratique, la confiance de ses clients et du public. Les témoignages de presque toutes les familles les plus distinguées et des savans les plus connus du pays ne lui manqueront pas, s'il les réclamait, mais il préfère ne point employer ces moyens de réclame et avancer tout simplement les faits qui suivent :

M Duhamel fait aux personnes qui ont besoin de lunettes, les verres les plus parfaits qui se puissent fabriquer en cristal de roche, péri-scopiques (de Wollaston pebbles), pour $4 la paire sans la monture.—Ces verres que les uns appellent STONE PEBBLE, BRAZILIAN PEBBLES, ARKANSAS PEBBLES, &c, ne tirent en aucune façon leur qualité du pays d'où ils viennent mais bien de la pureté et de la limpidité de la pierre dont ils sont tirés, de la régularité de la courbe et du fini que leur donne un habile ouvrier. Sous ce rapport les verres de M. Duhamel ne craignent aucune comparaison. Ses prix qui ne varient pas sont :

Une paire de verres cristal de roche dans une monture,

En or.......de $12 à 22
En acier....de $3 à 8 } Les verres seuls...$4
En argent, de $6 à 10

Les verres de lunettes fins ordinaires
coûtent ....$1 00 la paire
" fines périscopiques convexes ou concaves ....$1 50 "

Une paire de lunettes en acier, montées en verres fins ordinaires, coûte de $1 50 à 3 50 suivant la qualité de la monture.

Une paire de lunettes d'or en verres fins ordinaires, coûte.....................de $7 à 18

Toutes les autres montures de lunettes de fantaisie, les pièces de nez de toutes sortes sont à des prix très modérés.

M C Duhamel fait observer au public que, dans son opinion, c'est aussi celle d'un grand nombre de personnes spéciales qui le savent, ses verres en cristal de roche sont supérieurs en un point seulement aux verres fins bien fabriqués de matières fondues. Ils sont plus durs et conséquemment conservent leur surface polie beaucoup plus longtemps, mais n'ont pas pour la vue plus de qualités préservatrices que les autres.

C. Duhamel est agent pour la vente des monomètres (steam gauges) de Desbordes.

Il invite les propriétaires d'usines à vapeur et les mécaniciens à les essayer ; ils réunissent toutes les conditions d'exactitude, de solidité et de bon marché désirables.

Outre tout ce qui est nécessaire à la vue, on trouve au magasin de C. Duhamel, les instruments suivans et beaucoup d'autres.

Theodolites, compas d'arpenteur, niveaux, boussoles de poche, graphomètres, transits et boussole qui est celui d'arpenteur, télescopes, baromètres, thermomètres, hydromètres, pèse lait, &c. hygromètres, &c, machines pneumatiques, machines électriques, machines électro-magnétiques, balances et poids de toutes sorte, microscopes, polyoramas, doramas, stereoscopes, vues, &c, lanternes magiques, vues, phantasmagorie, regles, &c. Un grand assortiment de lorgnette jumelles pour le théâtre, &c &c. 15 dec

Thomas E. Payan & Co

No 74, RUE DU CANAL.

Manufactures : Nos 118 et 130, rue Duane, New-York.
Et Nos 109 et 111, rue Broad, Newark, New-Jersey.

VIENNENT de recevoir par les vapeurs Black Warrior, Philadelphia et Cahawba, et recevront par chaque voyage de ces paquebots, un vaste et bel assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, manufacturées expressément pour ce marché, et à vendre à très bon marché pour du comptant ou son équivalent.

VETEMENTS POUR HABITATIONS.

Capots et pantalons en kersey pardessus en couverte, blanc et fantaisie, paletots sacs, burnous avec capuchon, pour hommes, en drap pilote, castor, peau de chèvre, pantalons en casinet gris, bleu et noir; gilets de dessous qui croisent, en casimir noir, satinet gris de fer, bleu et noir, chemises en flanelle croisée, rouge, bleue et grise, en hickory, en coton blanc et écru, mécanique, etc, jaquettes, caleçons en flanelle blanche et rouge, en molleton blanc et écru, en coton croisé et uni blanc et écru, toile d'Irlande, manteaux et pardessus en caoutchouc, guêtres idem. En outre, 400 jeux de malles en cuir, etc., etc.

Habits, redingotes, paletots, sacs, Raglans, Sébastopol, mantilles, talmas etc etc.

Etoffes, drap et casimir noir, bleu, marron, vert, rouge, de manufacture française, américaine, anglaise et allemande. Casimir brun de toute espèce.

Pantalons en drap noir et bleu, satin blanc, noir et fantaisie, casimir fantaisie, à carreaux, en tweed, quances de tous genres.

Gilets satin et drap de soie noire, unis et dessinés-brodés, fantaisie idem, de toutes couleurs, de velours, soie et coton, de toute espèce, de desin cachemire véritable et imitation, jeu de chèvre, piqué, blanc, soie blanche, à fond or et argent pour bal, etc.

BONNETERIE ET AUTRES

Chemises de peau, couvertes en coton blanc et écru, en fil d'Ecosse, en merinos, en laine pure, chemises toile d'Irlande, de coton, devants toile, prix de $6 à $27 par douzaine. Caleçons en coton blanc, écru, fantaisie, laine, merinos, de manufacture anglaise, française et allemande, mouchoirs batiste blancs et à raies brodés, de coton de toutes couleurs et dimensions, soie fine, cols soie et satin noir et fantaisie, riche assortiment de tous genres et de tous goûts, etc. Gants de peau de tous espèces et couleurs, de casimir, soie, fil d'Ecosse. Malles et valises de voyage, en caoutchouc, et tapis Mitton et Bruxelles. Bretelles, toutes espèces, etc.

Un assortiment d'habillements de jeunes gens et d'enfants, trop long à énumérer.

Les planteurs et les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ce stock avant d'acheter ailleurs. 25 oct

ABSINTHE—200 caisses Yersin et Lecoultre
50 caisses Berger
100 c-bres Leuba
4 bbls Yersin et Lecoultre.
A vendre par SOSTHENE THOMAS,
2jan 9 rue Gravier

VINS ET EAUX DE VIE—80 futailles, marque Piat & Co, Cognac
30 futailles marqué Gautier frères, Cognac
40 futs vin rouge supérieur.
A vendre par SOSTHENE THOMAS,
22 jan 9 rue Gravier

CONSERVES—80 caisses cerises à l'eau de vie.
50 caisses fruits au jus.
20 do fraises.
29 do champignons en demi boites.
20 do petits pois en demi boites.
A vendre par SOSTHENE THOMAS,
22 jan 9 rue Gravier

TRUFFES—10 caisses de 10 1/2 boites chacune, à vendre par SOSTHENE THOMAS,
22 jan 9 rue Gravier

VINS de Champagne et Bourgogne—100 paniers Ancre
50 paniers Croix Rouge
50 do Cordon Vert
50 do Cordon bleu
30 caisses Chambertin
20 do Chablis
20 do Richebourg.
A vendre par SOSTHENE THOMAS,
22janv rue Gravier

Vin de Malaga doux

37 quarts de bar. vin de Malaga, doux "Kreisler," en magasin et à vendre par
BERNARD TURPIN,
21janv—6 55, rue de la Vieille-Levée

Vin de Porto.

13 quarts de pipes vin de Oporto, de la marque Valets, à vendre par BERNARD TURPIN,
3jan—6 55, rue de la Vieille-Levée

BEURRE ET FROMAGE—20 frequins Goshen ex fa 10/2 do do do
100 caisses fromage Goshen, en débarquement du steamer Cahawba.
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
22 jan 57 et 58, Vieille-Levée

FARINE—100 barils farine superfine de St Louis, et extra et de l'Illinois.
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
22 jan 57 et 58, Vieille Levée

POMMES DE TERRE—500 barils pommes de terre yeux violets, en débarquement.
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
22 jan 57 et 58, Vieille Levée

MORUE—300 caisses à vendre par
GALLOSO & PASCAL,
2jan 57 et 58, Vieille Levée

FEVES—40 barils fèves blanches rondes
100 sacs petites fèves pour marine
25 barils fèves rouges, à vendre par
GALLOSO & PASCAL,
22 jan 57 et 58, Vieille Levée

CAFE—100 sacs de skimmings
A vendre par GALLOSO & PASCAL,
22 jan 57 et 58, Vieille Levée

Grand vin Chateau Haut Brion!

LE soussigné, seul agent aux Etats Unis pour la vente de ce vin, vient d'en recevoir directement du propriétaire M. Eug. Larrieu, un envoi de la récolte de 1849, laquelle ayant été célèbre pour la qualité, permet de recommander ce vin aux gourmets, comme très supérieur à ceux du même crû précédemment importés.
21 jan HENRY VALETON, 90 rue St Louis

MIEL—10 barils miel de Cuba, première qualité, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 Nile Levée,
21janv en face Natchez Alley

CIGARES—132,000 Loudres, Regalias, Conchas, Galanas, Cilindrados, Media Regalias, etc, etc, de la Prueba, Know Something, Espana, Patria et autres, en débarquement du brick Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
21jv 30 N. Levée, en face Natchez Alley.

HUILE D'OLIVES—500 paniers huile d'olives, 24 onces, de J. Plagniol; 300 do de 22 onces, do; 200 do do en demi-bouteilles do; à vendre par
NUMA LACOSTE & co,
12janv 147 rue Royale

GRAINE DE TABAC—Reçue de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 N-Levée,
21jan en face Natchez Alley.

VINAIGRE DE VIN BLANC—75 barils vinaigre de vin blanc; à vendre par NUMA LACOSTE & co,
12janv 147 rue Royale

IMPORTATION récente de marchandises sèches pour le printemps.

Reçu par les derniers arrivages d'Angleterre: Toiles pour chemises; toiles de Paille; toiles de Coutral; toiles blanches et écrues, pour moustiquaires; toiles imprimées; batistes fil imprimées; damas; diaprés; Huckabacks; toiles et coutils pour planteurs; serviettes; nappes; tales d'oreiller en toile; devants de chemises; toiles pour draps; toiles écrues, blanches et jaunes; toiles blanches et en couleur; mouchoirs toile imprimée et foulards soie; robes brodées; fil en bobines; mousseline suisse et book; Bishop; diaprés de Russie; bobinets; bonnets de nègres; alpacas; tapis et lessons de table; Osnaburgs; Burlaps; Hessians, etc.

A vendre, à des conditions avantageuses, par
G. R. GRAHAM,
14janv—6t 66 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Domestiques de maison vs Charles Meyers.
Domestiques de maison.
PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. BEARD, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan le SAMEDI, 31 janvier 1857, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en la ville de la Nlle-Orléans, en vertu d'un décret ou ordre de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 16 décembre 1856, dans l'affaire ci-dessus, les esclaves ci-après dénommés, à savoir :

1o—ESTHER ou HESTER, griffonne, âgée de 28 ans femme de chambre, coiffeuse, blanchisseuse et repasseuse, cuisinière ordinaire et domestique de maison, et son fils nommé JOHN, mulâtre, âgé d'environ 6 ans, très joli sujet, intelligent.

2o—HARRIET, griffonne, âgée d'environ 14 ans, domestique de maison et gardienne d'enfans, très joli sujet, sait un peu blanchir et repasser.

3o—ESTELLE mulâtresse, âgée d'environ 10 ans, gardienne d'enfans, très joli sujet, vive et intelligente;

4o—SARAH, négresse, âgée d'environ 40 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et domestique de maison.

5o—ELLEN, négresse créole, âgée de 27 ans, bonne cuisinière à la française, blanchisseuse et repasseuse, adroite, et bien propre à son métier.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant W. H. Peters, notaire public.
24 dec—3, 10, 17, 24 31

Propriété améliorée rue Bacchus.
Succession de Charles Meyers.
PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. BEARD, encanteur.

SAMEDI le 24 de janvier 1857, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 18 décembre 1856, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Charles Meyers, décédé, à savoir ;

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bacchus, Apollo, Calliope et Clio, et désigné sous le No 2, suivant plan dressé par V. Eglebach, architecte, le 14 de février 1847, et déposé sous le No 38 au livre de plans de J S Marks, ci-devant notaire public en cette ville.

Ledit terrain mesure 28 pieds face à la rue Bacchus sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Ledit terrain est aussi désigné sous le No Un, sur un plan particulier dressé le 20 d'avril 1843, par Jos. Pilié, alors voyer de la municipalité No 2, et déposé sous le No 16 au livre des plans d'Octave de Armas, ne [illegible] en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit terrain, consistant en une maison en bois à deux étages, ayant huit chambres; une cuisine en briques à deux étages, ayant deux chambres, deux caves, &c.

Conditions:—Un tiers du prix payable comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, et portant intérêt au taux de 6 pour cent l'an de la date.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant R. Brenan, not. pub. 20 dec—20 30, 1, 7, 17, 24

Domestiques de maison et nègres de champ, de valeur.

Succession de H. Bonnabel.
PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. BEARD, encanteur.

SAMEDI, le 31 de janvier 1857, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en la ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 26 décembre 1856, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue par ordre de la dite Cour, les esclaves dont les noms, âges et qualités suivent, dépendant de la succession de H. Bonnabel, décédé, à savoir :

1o—ABRAHAM, nègre, bon nègre de champ et sa femme SARAH, négresse âgée d'environ 34 ans, avec ses enfans MARY, âgée de 8 ans, SOPHIE, âgée de 6 ans, JOHN, âgé de 4 ans et EUGENE, âgé de 6 mois; SARAH est négresse de champ, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, un joli sujet, cette famille est bien recommandée.

2o—EMILIE, négresse âgée d'environ 25 ans, bonne négresse de champ, avec son fils nommé JACOB, âgé de 2 ans.

3o—JIM, nègre âgé de 46 ans, bon nègre de champ et sa femme ELIZA griffonne âgée de 36 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

4o—DAWSON, nègre âgé d'environ 35 ans, excellent nègre de champ.

5o—SAM, nègre âgé d'environ 34 ans, excellent nègre de champ.

6o—CHINA, négresse âgée d'environ 30 ans, bonne cuisinière.

7o—WILLIAM, nègre âgé d'environ 17 ans, excellent domestique de maison.

Conditions—Moitié du prix payable comptant et la balance à douze mois de crédit, en billets de l'acquéreur, payables au domicile de la Banque de l'Etat de la Louisiane, portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an, de la date jusqu'à échéance, et à défaut de paiement à l'échéance, à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement, ou acceptations de la ville avec même taux d'intérêt et payables au domicile de la dite Banque, les dits billets ou acceptations devront être garantis par hypothèque spéciale sur les esclaves vendus.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Selim Magner, notaire public.
31 dec—10 17 24 31jan

Succession de Auguste Delabouassaye.
PAR TOURNE & THOMAS,
No 79, Passage de la Bourse.

MARDI, 3 février 1857, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District de la paroisse St Martin, en date du 30 octobre 1856 et pour compte de ladite succession—

Deux certains lots de terre situés dans le faubourg Tremé de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hopital, Galvez Claiborne et Johnson, désignés sous les Nos 7 et 8, sur un plan dressé par R. Borgi ingénieur, le 25 janvier 1849 déposé en l'étude de A. Ducatel notaire public, le No 53 de livre des plans. Les dits lots sont conjoints et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Hopital, sur 120 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Un an de crédit en billets avec bonnes signatures payables à l'ordre de l'administrateur, portant hypothèque spéciale sur lesdits lots et intérêt à 8 pour cent l'an de la date jusqu'au parfait paiement.

Acte de vente pardevant A. E. Bienvenu, aux frais des acquéreurs. 21 dc—10 14e 24 31

Succession de Mme Carmélite B. Beauregard—Procès verbal d'inventaire, dans l'îlet No 4 compris entre les rues Morales, Annette, St-Bernard et [illegible]

PAR MIGUEL HERNANDEZ Jr.,
Encanteur.

EN vertu d'un ordre qui m'a adressé l'Honorable P. H. Morgan, juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 6 janvier 1857, il sera vendu, SAMEDI, 14 février 1857, à midi, dans la rotonde de la Bourse St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o—Le terrain désigné par le No 2, sur un plan dressé par C A De Armas, déposé aujourd'hui chez J. Fortin, notaire, le 8 janvier 1857. Le dit terrain mesure 30 pieds face à la rue Annette et 127 pieds profondeur, avec les bâtisses. [illegible]

2o—Un terrain, No 1, attenant au précédent terrain, d'après le susdit plan, formant l'encoignure des rues Annette et Urquhart, et ayant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Annette, sur 127 pieds 10 pouces de face et profondeur à la rue Urquhart. Ensemble, sur le dit terrain, une maison en bois à quatre pièces [illegible].

3o—Un terrain, No 3, attenant au susdit terrain, d'après le susdit plan, ayant 27 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur à la rue Urquhart, sur 26 pieds, 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

4o—Egalement, l'esclave Daniel, âgé d'environ 66 ans.

Termes et conditions de la vente:—Pour les terrains un quart comptant ; la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, portant intérêt à partir du jour de la vente, à raison de 6 pour cent l'an, jusqu'à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Pour l'esclave, comptant.

Les actes de vente pardevant A. E. Bienvenu, notaire public, aux frais des acquéreurs.
14 janv—24, 4, 14

Succession de Jean Dennison.
PAR TOURNE & THOMAS,
79, Passage de la Bourse,

LUNDI le 2 février 1857, à 11 heures, il sera vendu rue St Jean [illegible] en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 17 janvier 1857, pour compte de ladite succession.

L'ameublement de ladite maison consistant en lits, sofas, chaises, sideboard, armoires, tables de toilette en acajou et en noyer, matelas, tapis etc, batterie de cuisine, etc.

Conditions comptant à la livraison.
21jan—21, 24, 31 fev2

INSTITUTION LATORRE,

Coin Esplanade et Tremé.
Cours d'Espagnol.

A la demande de quelques jeunes gens, je me suis décidé à ouvrir, à mon institution, un cours d'Espagnol qui sera confié à l'habileté de M. J. Alpear et avantageusement connu par les heureux résultats qu'il a déjà obtenus.

J'engage fortement les jeunes gens à encourager ce cours dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

Heures de classe—Tous les jours (samedi excepté) de 7 à 8 heures du soir.
Conditions : $3 par mois. 8 jan—1m

EN débarquement du navire Saragossa, de Bordeaux :
45 barriques vin rouge St Estèphe [illegible]
15 barriques vin rouge Pauillac

8	do	do	Médoc Pauillac
10	do	do	Deyrie Margaux
20	do	do	de blanc Sauterne
40 1/4	do	do de	do
30	do	vin rouge St Estèphe	
10	do	vinaigre	
100 caisses de 12 b vin rouge Haut Brion			
100	do	do	Léoville
100	do	do	Ducoureuil
100	do	do	Margaux
27	do	do	vin blanc Sauterne

21 balles de 10,000 chaque, bouchons pointus.
A vendre par V. & E. MARMAN,
17 janv—6f 99 rue St Louis

SARDINES à l'huile—2000 demi et 4000 quarts boîtes sardines à l'huile Louis Leydeque, Nantes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
17 jan—6 17 et 19 rue St-Louis

VIN ROUGE—50 barriques vin rouge Cantenac, St Estèphe, St-Emilion et St-Jean;
25 demi do du Deyrie Margaux et St-Emilion;
1250 caisses vin rouge, diverses marques, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
17 jan—6 17 et 19 rue St-Louis

EAU DE VIE—45 quarts pipes eau de vie J E Godard et 000-P. Godard.
10 quarts et 15 huitièmes de Castillon 1828.

15	do	et 20	do	de	A. Lagrange & Co.
15	do	et 20	do	de	Banker & Hill.
35	do		do	de	D. & C. Boyaneey.
15	do	et 15	do	de	Henry Baron & Co.
7	do	et 12	do	de	A. Benoist & Co.
13	do	et 17	do	de	Raynal & Alane.
10	do	et 10	do	de	Ch. Rivière.
5	do	et 10	do	de	F. Sibert.
12	do		do		A. Serremond fils.
10	do		do		E. Lompoy.

5 demi, 6 quarts et 10 huit G. V. Bernard & Co.
15 quarts et 35 huitièmes do A. Camus
18 do et 10 do de Les Vignerons Unis.
18 do do de J. J. Dupuy.
14 do do de Lafontaine.
Sous les clés de la Douane et à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO,
17 jan—6 17 et 19 rue St-Louis

Vins en barriques, demi-barriques et en caisses.

EN débarquement du navire Saragossa, de Bordeaux :
40 barriques vin rouge St-Emilion supérieur, pour familles
50 barriques vin rouge St Julien Médoc, vieux, de
25 do Chateau Margaux do do
20 do Chateau Lafitte do do
50 do vin blanc Haut-Sauterne do do.
Mêmes quantités en demi-barriques.
265 caisses vin rouge, 12 bouteilles, Haut-Brion

107	do	do	24 demi-bouteilles	do
200	do	do	12 bout. St-Estèphe Médoc	
104	do	do	24/2	do do
100	do	do	12	Chateau Margaux sup.
190	do	do	24/2	do do
160	do	do	12	Chateau Léoville do
75	do	do	24/2	do do
60	do	do	Grand vin de Château Lafitte;	

1 boucauts bouchons superfins en sac de 500 chaque.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
12 janv 147 rue Royale

CHAMPAGNE—100 paniers Champagne Heidsieck, Piper & Co;
100 paniers Champagne Heidsieck & Co.
En grandes et demi-bouteilles, en débarquement du navire Euphrasia; à vendre par
NUMA LACOSTE & Co,
12janv 147, rue Royale

SAUCISSONS DE LYON—3 caisses véritables saucissons de Lyon, en magasin et à vendre par
NUMA LACOSTE & co,
12janv 147 rue Royale

FRUITS A L'EAU-DE-VIE ET AU JUS—150 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, de Chauvet fils; 50 de de do de Teysonneau Jne; 50 de cerises de Teysonneau; 50 de fruits au jus de do; 100 do fraises au jus de Caissau; à vendre par NUMA LACOSTE & co
12janv 147 rue Royale

Marchandises Avariées.
188, RUE DU CAMP, 188.

LE soussigné offrira MARDI, 13 du courant, un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES légèrement avariées par l'eau, lors du l'incendie qui a détruit dans un magasin le 8 du courant.

Les marchandises suivantes seront vendues à TRES BON MARCHE :

Broderies
Soieries, dentelles
Mérinos, cachemires
Mousselines de laine, velours
Indiennes françaises
Manteaux, talmas,
Gants, parasols
Garnitures, etc. etc. etc.
13 janv HORACE HARDY, 188, Camp

VENTES JUDICIAIRES.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Jean Lajoie.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 11, [illegible] En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai, le mercredi 25 février 1857, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre autres de champ et de conditions, à la vente publique et adjudication de l'immeuble ci-après décrit, savoir :

Une certaine lot de terre situé dans le faubourg Washington du Troisième District de la Nouvelle Orléans, compris dans l'îlet borné par les rues Levée, Enghien, Moreau et Congrès, désigné par le No 8 sur un plan dressé par J. A. Pueyo, le 15 mai 1844 et déposé en l'étude de C. Boudousquié notaire public; ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Levée et Congrès et mesurant mesure américaine, 31 pieds 10 pouces et 1/2 ligne de face à la rue Levée, sur 82 pieds 3/4 de ligne de profondeur, plus ou moins, à la rue du Congrès, et 30 pieds 6 pouces et 2 lignes par la ligne qui le sépare du lot No 4, et 31 pieds 8/3 de ligne sur la ligne du fond. Ensemble les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits que ledit lot peut avoir à la bâtisse en face, et aussi 23 actions du fonds capital de ladite Banque, reposant sur ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
JOHN M. BELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans
24 janv—fev 10 24

Vente par le Marshal des Etats-Unis.
Cour de District des Etats-Unis—District Oriental de la Louisiane.

Richard Murphy subrogé aux droits de Jno M. Monahan et J. E. McClure subrogé aux droits de Jno M. Monahan versus les réclamants et les cautions du bateau à vapeur Capitol.—Procès Nos 7603 et 7685.

EN vertu de fieri facias dont un a été lancé dans chacun des susdits procès, je vendrai au plus haut enchérisseur, dans la maison de Cour, dans la paroisse St-Jacques, dans l'Etat de la Louisiane, SAMEDI 14 février, A. D. 1857, à midi, la terre et les esclaves ci-après décrits, saisis comme la propriété de William Chapman, un des défendeurs et débiteurs par jugement dans les procès et writs de fi. fa. ci-dessus, savoir:

Un certain morceau de terre situé et étant dans la paroisse St Jacques, dans l'Etat de la Louisiane sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ cinquante six milles et demi au dessus de la ville de la Nouvelle Orleans, ayant un arpent de face au dit fleuve Mississippi, par quarante arpents de profondeur, borné au Nord par les terres de Michel Poirrier et au Sud par les terres de Drausin Gaudit. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, étant la même terre achetée par William Chapman, Vital Arceneaux et ayant une maison, cuisine, écurie, et les esclaves suivants, savoir :

JAMES, nègre, âgé d'environ 64 ans.
SILVEY, mulâtresse, âgée d'environ 37 ans.
VICTORINE, fille de Silvey, âgée d'environ 8 ans.
MARY, fille de Silvey, mulâtresse claire, âgée d'environ 5 ans.
JOHN, griffon, âgé d'environ 25 ans.
HYSON, griffon, âgé d'environ 40 ans.
MILLY, négresse, âgée de 36 ans.
ADELINE, négresse, âgée de 24 ans.
WILLIAM, fils d'Adeline, âgé d'environ 7 ans.
NELSON, (fils de Silvey) âgé d'environ 12 ans, (mulâtre).
CELESTE, griffonne (fille de Silvey), âgée d'environ 14 ans.
HENRY, (fils de Silvey,) mulâtre, âgé d'environ 18 ans.
BETSEY, griffonne, âgée d'environ 15 ans.

Egalement—Les deux esclaves suivants saisis comme ci-dessus comme appartenant à David Stonaker, un des défendeurs et des débiteurs par jugement, dans les susdits procès et writs de fi. fa.—savoir :

LOUISA, négresse, âgée d'environ 30 ans.
MAJOR, fils de Louise, griffon, âgé d'environ 7 ans.

Conditions—La terre et les esclaves saisis comme propriété de W Chapman, seront vendus au comptant et les deux esclaves saisis comme propriété de David Stonaker seront vendus en un lot distinct. L'acquéreur ou les acquéreurs assumeront les hypothèques qui pourraient grever légalement sur les propriétés, d'après le certificat d'hypothèque du Bureau des hypothèques, qui sera exposé et lu avant la vente et le jour de la vente.—L'acquéreur ou les acquéreurs payeront la balance ou les balances au comptant au moment de l'adjudication.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1857.
J M KENNEDY,
6 jan—til Marshal des Etats-Unis

Cyprien Gros vs E. Menant & Co.

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans—No 11,441—En vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 24 janvier 1857, à 11 heures du matin sur les lieux ci-après désignés, à la vente et adjudication de :

Le contenu de l'imprimerie gérée par les défendeurs, au No 21 de la rue Conti, ensemble les meubles et autres effets mobiliers attachés au dit établissement, selon inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
Jno M. BELL,
13janv—10 24 Shérif de la paroisse d'Orléans

N Valeton vs J. B. Albertini—No 16,866.

QUATRIEME Justice de Paix—Paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de fi. fa. à moi adressé par l'honorable F. Cologne, juge de ladite Cour, j'exposerai en vente publique, le LUNDI, 2 février 1857, à midi, au No 7, rue [illegible], [illegible]

Deux tableaux, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'entreprise étant la seconde et dernière, les tableaux ci-dessus décrits seront définitivement adjugés à toute offre qui aurait été faite suffisante pour couvrir le prix d'estimation, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de 6 pour cent l'an de la date jusqu'à parfait paiement, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue pour sureté de paiement.

JULES SORAPURU,
21 janv—24 78 31 Constable

AVIS JUDICIAIRES

Succession de B. Vella—No 9,430.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NILE-ORLEANS—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
A. DREUX,
24 jan—31 Député Greffier

Succession de Jean Pierre Beer—No 9877.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur de ladite succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
A. DREUX,
19 jan—24,27 Député-Greffier

Succession de L. F. Gosse—No 11,288.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Andre D. Dorlencourt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession vacante de feu L. F. Gosse, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. DREUX,
15 jan—20 24 Député-Greffier

Succession de H. K. Richards—No 11,263.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—Attendu que Mme M. Richards a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu H. K. Richards décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. DREUX,
15jan—20 24 Député Greffier

Succession de F. A. Casanova—No. 11,284.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que André D. Dorlencourt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu F. A. Casanova décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.
A. DREUX,
15 jan—20 24 Député Greffier

Succession de Antoine Shiellino—No 9286.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la cour,
A. DREUX,
16 janv—21 24 Député-Greffier

Succession de Catherine O'Sullivan—No 11286.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans.—Attendu que Daniel T. O'Sullivan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feue Catherine O'Sullivan, décédée intestat :—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. DREUX,
16 jan—21 24 Député-Greffier

Fusils fins de Londres.

LES soussignés, seuls agents de C. F. MANTON, de Londres, marchand et fabricant de FUSILS et PISTOLETS DE CHASSE, fins, simples et à doux coups, sont prêts à recevoir et à remplir des commandes pour ce ou plus tard, de n'importe quelle longueur, grosseur ou calibre fait d'acier laminé, acier de Damas argenté, à canons rayés en chaîne &c de fer fin, &c. Ils appellent l'attention des amateurs et chasseurs sur le bel assortiment qu'ils viennent de recevoir, qu'ils garantiront être dans les rapports et vendront aux conditions les plus avantageuses.

HEATON & OLIVIER,
Marchands Commissionnaires,
20oct—3m No 49, rue de la Commune

AVIS AUX GOURMETS.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses connaissances, qu'il est de retour de France, et qu'il a l'intention d'entreprendre d'une manière spéciale les dîners et soirées.

Ayant fait à Paris, emplette à grand frais, d'un matériel complet et distingué, pour le service de la table, il est prêt à répondre à toutes les commandes de bonne société, de quelque importance qu'elles puissent être, et à justifier la longue bienveillance qui lui sera accordée. Il s'y également rien négligé pour fournir sa cave des vins les plus estimés.

Il fera des envois de pièces froides à la campagne.

A. COUDREAU.

S'adresser rue Royale, 136, et encoignure Bourbon et Canal, maison Simeon. 17 nov—2m

Chapellerie de Bonneville
VICTOR BOUTROUX,
CHAPELIER,
Rue Royale, No 128,
Entre les rues Toulouse et St-Louis.

V. BOUTROUX, autrefois Passage de la Bourse, a transporté son domicile au No 128, rue Royale, où il annoncera, comme par le passé, les chapeaux sur commande.

M. Boutroux profite de cette occasion pour annoncer qu'il a reçu de France un assortiment complet de chapeaux de tous genres, choisi avec soin dans les premières manufactures de Paris.

Chapeaux de soie, hommes, enfants et enfants,
De castor noir et gris,
De castor, de do
De feutre mou, pour hommes et enfans, de toutes couleurs et qualités.

Casquettes velours draps et de fantaisie, pour enfans.

Casquettes velour, gris, avec rabats pour voyages,
De do chaise,
De drap, pour hommes.

Ayant des ouvriers de Paris d'une incontestable supériorité, les fashionables trouveront chez lui des chapeaux de tous genres et de toutes formes, d'un fini remarquable, faits à la mesure exacte de leur tête, prises par le conformateur.

J. J. ALBERT

Avis aux marchands de la campagne.
Déballage des chapeaux d'hiver, au grand magasin de chapellerie,
33, rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe et du Nord :

Chapeaux de soie pour hommes et enfans,
do de castor noir de
do de castor gris do
do de feutre sans apprêt, de toute couleur, genre et qualité,
do Sébastopol,
do Rustre à la Beauregard,
do feutre de toute couleur et qualité,
do laine pour nègres.

Casquettes toile et soie cirée pour homme et enfant,
do militaire do do
do en fourrures de toute espèce do
do de drap et velours de do
do en castor cercle de
do de chasse en maroquin,
do de fantaisie pour enfans et enfants.

Parapluies en soie et coton de toute dimension,

Le tout à des prix raisonnables.

Les marchands de la ville trouveront toujours dans ce splendide magasin :

[illegible]

Casquettes [illegible] en velours et en drap, pour enfans.
J. J. ALBERT,
[illegible] 35, rue de Chartres

RHUM—20 pipes rhum de la Jamaïque,
20 pipes rhum de Cuba, en douane et à vendre par S DE VISSER & CO,
24 jan 74, rue des Magasins

VENTES A L'ENCAN.

Esclaves de [illegible] dans la Rotonde de la Bourse St-Louis.
PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. BEARD, encanteur.

SAMEDI le 24 janvier 1857, à midi, il sera vendu à l'encan dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, les esclaves dont les noms, âges et qualités suivent, savoir :

No 1. FRANK, nègre âgé d'environ 25 ans, bon rameneur de coton, pioche et commandeur.

No 2. BETSEY, âgée d'environ 40 ans, négresse de champ, femme de Frank, et leur fille MIMA, âgée de 6 ans.

No 3. SALLY, âgée d'environ 28 ans, excellente négresse de champ et rameneuse de coton.

Nos 4 et 5. MOSES et SANDY, nègres, jumeaux, âgés d'environ 25 ans, habitués aux travaux des champs et bons rameneurs de coton.

No 6. JOURDAN, griffe âgé d'environ 21 ans, excellent rameneur de coton et laboureur.

No 7. KITTY, négresse âgée d'environ 27 ans, rameneuse de coton, et ses enfans
DANIS, âgé de 5 ans,
POLLY, " " 3 "
LAURA, " " 2 "
DAVID, " " 9 mois.

Tous les susdits esclaves sont pleinement garantis, du comté de Claiborne, Miss., sans défauts et pourront être vendus en un seul lot en vente privée.

Aussi les domestiques de maison, artisans et laboureurs, ci-après décrits, à savoir :

AMANDA, négresse âgée d'environ 28 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie.

ARMANTINE, négrite, orpheline âgée d'environ 10 ans, domestique de maison et gardienne d'enfants, pleinement garantie.

LAWIS, nègre âgé d'environ 17 ans, un peu cuisinier, cocher et domestique de maison, pleinement garanti.

DAFNEE, négresse, âgée d'environ 23 ans, blanchisseuse et repasseuse, garantie des titres seulement.

SAMSFORD, nègre âgé de 14 ans, habitué aux travaux des champs, garanti des titres seulement.

BECKY, griffonne âgée de 22 ans, fine blanchisseuse et repasseuse, et domestique de maison, adonnée à la boisson, autrement pleinement garantie, pour être vendue pour la campagne, et sa fille MARTHA, âgée de 11 ans, domestique de maison, pleinement garantie, pour être vendue pour la campagne.

BETSY, griffonne âgée d'environ 14 ans, domestique de maison et gardienne d'enfants, pleinement garantie.

HARRIETT, griffonne âgée d'environ 37 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison, pleinement garantie.

DAN, nègre âgé d'environ 33 ans, employé à bord des bateaux à vapeur, marmiteur, autrement pleinement garanti.

CHARLEY, nègre âgé d'environ 34 ans, bon charpentier sur une plantation, pleinement garanti, ayant un défaut aux yeux.

BENJAMIN, âgé d'environ 37 ans, bon nègre de magasin et habitué à rectifier les liqueurs, a une taie à l'oeil droit, autrement pleinement garanti.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant Wm Shannon, not. pub., aux frais des acquéreurs.

Livraison des esclaves aura lieu après que les conditions de la vente auront été remplies. 21 jan

De consentement des parties et par suite de jugement de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Quatre îlots de terre sur et près l'Avenue à Carrollton.
PAR J. A. BEARD & MAY.
J. A. BEARD, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, le samedi 24 de janvier 1857, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en la ville de la Nouvelle Orléans, de consentement des parties et par suite de jugement de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, la propriété dont voici la description, à savoir :

Quatre îlots de terre situés dans la ville de Carrollton paroisse de Jefferson ou est Etat, désignés par les lettres A B C D suivant plan dressé des dits îlots, dressé par A. Knell, ingénieur, daté du 11 décembre 1852 et déposé sous le no 180 en l'étude de T. O. Stark, notaire public en cette ville, pour recours.

L'îlot A est borné par l'Avenue du Canal, les rues Belfast, Dublin et Dumaine et contenant 24 terrains numérotés de 1 à 24 inclusivement, les nos 1 à 10 mesurant chacun 30 pieds face à l'Avenue du canal, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles—les Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds face à la rue Belfast, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles ; les nos 13 à 22 mesurant chacun 30 pieds face à la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, les nos 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds face à la rue Dumaine sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

L'îlot B est borné par l'Avenue du Canal, les rues Dumaine, Dublin et B Stark et contenant 24 terrains numérotés de 1 à 24 inclusivement, les nos 1 à 10 mesurent chacun 30 pieds face à l'Avenue du Canal, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds face à la rue Dumaine, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les nos 13 à 22 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Dublin, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; les 23 et 24 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Belfast, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

L'îlot C est borné par les rues Dublin, Dumaine, Madison et Belfast, et contenant 24 terrains numérotés de 1 à 24 inclusivement, les nos 1 à 10 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Dublin, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les nos 11 et 12 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Dumaine, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les nos 13 à 22 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Madison, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les nos 23 et 24 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Belfast, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

L'îlot D est borné par les rues Dublin, Belfast, Madison et Dumaine, et contenant 24 terrains numérotés de 1 à 24 inclusivement, les nos 1 à 10 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Dublin, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les nos 11 et 12 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Belfast, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les nos 13 à 22 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Madison, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les nos 23 et 24 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété et portant intérêt au taux de 6 pour cent l'an de la date jusqu'à échéance, et à défaut de paiement à la date d'échéance, au taux de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant T. O. Stark, notaire public.
25déc—3,10 17 24 janv

Drogues, miel, effets mobiliers, etc—Succession de J. B. Kleppe.

PAR MIGUEL HERNANDEZ Jr.,
Encanteur.

EN vertu d'un ordre qui m'a adressé l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 17 janvier 1857, il sera vendu SAMEDI, 24 janvier 1857, à 10 heures du matin, au No 2, rue des Champs-Elysées, entre les rues Victoire et Levée, le fonds dudit magasin, comprenant : [illegible] étagères, pendules, bois de lit, tables chaises, lampe, balance, lavabo, barils, pots, fasentos, [illegible], papiers, gravures, montre, etc.

Conditions—Comptant. 21 jan 22 24

Vente pour cause de liquidation.

Ameublement de valeur, provenant de l'habitation de Ch. Pierville Bienvenu, de la paroisse St Bernard

PAR TOURNE & THOMAS,
79, Passage de la Bourse.

MERCREDI 4 février 1857, à midi, dans la rotonde de la Bourse St Louis, il sera vendu à l'encan, les esclaves ci-après décrits, pour cause de liquidation :

Age d'environ

1o—Thom Powell,	30	ans,	nègre de champ
2o—Burchard,	30		do
3o—Peter,	30		do
4o—Eugène,	25		do
5o—Moïse,	30		do
6o—George,	30		do
7o—Lamparte,	25		do
8o—John,	25		do
9o—Joe,	30		do
10—Pierre,	35		do
11—Coléa,	35		do
12—Billy,	33		do
13—Bob,	32		do
14—Jules,			bon charpentier,
15—Céleste,			nègre de champ.
16—Rose,			blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison
17—Céleste			négresse de champ jardinier,
18—Héloïse			domestique de maison
19—Rose			domestique de maison et gardienne d'enfans.
20—Susanne,			domestique de maison et gardienne d'enfans
21—Maria,			négresse de champs, avec ses deux enfants

Babette, âgé de 7 ans,
Terence, âgé de 5 mois.

Nota—Tous ces esclaves sont acclimatés et pleinement garantis contre tous vices et maladies ; une grande partie sont nés sur ladite habitation, et sont spécialement recommandés.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un an de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à maturité et 8 pour cent d'intérêt par an, s'ils n'étaient alors payés, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente passés devant A. E. Bienvenu, aux frais des acquéreurs.

Nota—Aucun esclave ne sera livré, avant que les conditions de la vente n'aient été remplies. 24 janv

Succession de veuve Joseph Forneret.
Mobilier, bijouterie, argenterie.
PAR MIGUEL HERNANDEZ Jr, encanteur.

EN vertu d'un ordre qui m'a adressé l'Honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans portant la date du 13 janvier 1857, il sera vendu, JEUDI, 29 janvier 1857, sur les lieux, No 247, rue St Philippe, entre les rues Tremé et Marais, à 10 heures du matin, le mobilier de la dite maison, comprenant : bois de lit en acajou, bureaux, lavabos avec dessus en marbre, buffet, berceuses, glaces, tables de jeu, tables à manger, chaises avec sièges en cannes, vases à fleurs, pendules, ornements de cheminée, faïence, batterie de cuisine, vitrines, vêtements, services, linge de table.

Egalement—Bijoux, &c, etc. comprenant: montres, boucles d'oreille, épingles, chaînes, tabatières, bagues, cuillers à soupe et fourchettes, etc.

Conditions de la vente—Comptant au moment de l'adjudication. 17janv—20,24 29

ATTENDU par le navire Daphné de Bordeaux:
24 barriques vin rouge ordinaire,
20 1/2 pipes Cognac,
25 paniers 12 bouteilles huile d'olive Plagniol,
25 caisses do do do do
15 do de 24 1/2 bouteilles, do do
10 paniers 30 1/2 bouteilles do do
300 1/2 boites sardines à l'huile,
300 1/4 boites do à l'huile,
A vendre par BESTE & GRIMA,
6 jan 73, rue Gravier

ANIL D'ESPAGNE—500 [illegible] Anil d'Espagne reçus par le brick Mary Elizabeth, venant de la Havane, en magasin et à vendre par
P. GUMA,
20 nov enc. Tchoupitoulas et Canal

TABAC en feuilles de la Havane—En débarquement du brick W D Miller, venant de la Havane : 87 balles tabac en feuilles, à vendre par
P. GUMA,
20 nov enc. Tchoupitoulas et Canal

PRUNES SECHES—150 caisses prunes sèches en bocaux de grandeurs diverses
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
12 janv 147 rue Royale

COGNAC—20 quarts vieux cognac, marque F. Gauty
20 do do do J Lee
3 quarts vieux cognac, mq. Vineyard Proprietors, sous les clés de la Douane.
A vendre par NUMA LACOSTE & Co,
12 janv 147 rue Royale

ATTENDU par le navire Isabella, de Bordeaux :
200 1/2 boites petits pois au naturel.
A vendre par BESTE & GRIMA,
5 jan 72 rue Gravier

ATTENDU par le navire Mortimer Livingston, du Havre :—200 1/2 boites champignons au naturel.
A vendre par BESTE & GRIMA,
5 jan 72 rue Gravier

Hôtel Verandah Conti.

MADAME GEORGE prévient respectueusement ses habitués et le public en général que s'étant entendue avec les propriétaires de cet hotel pour le renouvellement et la continuation de son bail aux mêmes conditions, pendant trois autres années, son intention est de mettre immédiatement en mesure de le remettre à neuf et en parfait et complet état d'ordre, de manière à ce qu'il ne laisse rien à désirer sous aucun rapport, et à le placer au rang des premiers hôtels de la ville.

Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1856.
4 nov—6m A. GEORGE

VINS DU RHIN—25 caisses Wentheimer Clok;
25 caisses Rudesheimer;
25 caisses Johannisberger.
A vendre par J VIOSCA Jr,
[illegible] 29 rue Conti

CAFE—800 sacs excellent café de la Havane et de la Jamaïque, en magasin et à vendre par
S DE VISSER & Co,
[illegible] No 74, rue des Magasins.

EN débarquement du navire James Brown, de Bordeaux :
15 barriques vin rouge Haut Talence 1852
20 do do Pessac 1851
12 demi do do do
100 caisses de do C. C. Lamarchon 1846
75 do vin blanc, vieux Sauternes 1/2 bout
10 do do Barsac 1851.
A vendre par LOUIS F MAXENT,
[illegible] 50 rue Toulouse

GOUDRON—3500 barils goudron de Wilmington, en chargement du brick Ocean Chief, en débarquement et à vendre à bon marché sur la Levée par
ALFRED KEARNY,
24 jan—10f 72 rue des Magasins

AVOINE d'Egypte pour plant—300 sacs prime, en magasin et à vendre par
LANGE & GONZALES,
24dec 11, Front Levée, près Bienville

SUCRE—300 caisses sucre jaune et brut de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 30 N-Levée,
31janv en face du Natchez Alley

VENTES A L'ENCAN.

Vente d'une magnifique maison en briques à trois étages, dans la rue St-Louis—Bâtisse en briques à trois étages, faisant face au Dépôt du Chemin de fer Pontchartrain.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 24 janvier 1857, à midi, il sera vendu, dans la Rotonde de l'Hotel St-Louis :

Un certain terrain, dans l'îlet compris entre les rues St Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne, ayant 37 pieds ou davantage de face à la rue St Louis, sur une profondeur d'un côté, de 134 pieds ou davantage et de l'autre côté, de 177 pieds ou davantage, de là s'étendant dans la direction de la rue Bourgogne 24 pieds ou davantage et de la vers la ligne du fond 24 pieds ou davantage et 65 pieds ou davantage sur la ligne du fond. Ensemble une maison en briques, à trois étages, solidement construite, No 126, connue sous le nom de Southern Institute, ayant un vaste appartement au rez de chaussée et une porte cochère, quatre chambres au deuxième étage, quatre chambres au 3me étage, un grand grenier et une chambre [illegible], une bâtisse en briques à trois étages, dans la cour, ayant 11 chambres, etc ; une bâtisse en briques à 2 étages ayant une cuisine et deux chambres; une autre bâtisse en briques à 2 étages servant autrefois d'écurie, ayant un vaste appartement au second ; cour pavée, hydrant, lieux d'aisance, etc. Ladite propriété est louée jusqu'au 1er novembre prochain, à $1,600 par an.

L'acquéreur payera un tiers comptant, assumera le paiement de trois billets se montant à $1,313 33 échéant le 30 janvier 1858 et la balance de l'adjudication payable le 30 janvier 1859 en billets divisés en coupons, endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ladite propriété. Les bâtisses sont assurées jusqu'au 1er novembre prochain, l'acquéreur devra rembourser au vendeur le temps que la police doit encore courir, lui retransférer ladite police et continuer l'assurance contre les risques de l'incendie.

UN certain terrain, dans l'îlet compris entre les rues Champs Elysées, Levée Victoire et Marigny, ayant 21 pieds 7 pouces, 1 ligne de face à la rue des Champs Elysées, sur une profondeur d'environ 119 à 120 pieds et 21 pieds ou davantage sur la ligne du fond et faisant face à un corridor en commun qui s'ouvre dans la rue Victoire. Ensemble une vaste bâtisse en briques à trois étages, No 8, ayant un grand magasin au rez de chaussée et six chambres aux étages supérieurs; une bâtisse en briques à 2 étages, dans la cour, ayant sept chambres, &c

Le tout d'après des plans qui seront exposés à la vente.

Conditions :—L'acquéreur payera un tiers comptant, assumera le paiement de trois billets se montant à $660 66, échéant le 30 janvier 1858, la balance du montant de l'adjudication payable le 30 janvier 1859, en billets divisés en coupons, endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque sur la dite propriété. Les bâtisses seront assurées, l'acquéreur devra rembourser au vendeur le temps que la police doit encore courir, lui retransférer ladite police et continuer l'assurance contre les risques de l'incendie.

Le tout d'après des plans exposés en ce moment à la Bourse St Louis.

Les actes de vente pardevant Lisbony, notaire public. 17 janv

Cigares de la Havane, installations de magasin, etc.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 24 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 25 rue St Charles, les propriétaires se retirant des affaires

Une variété de cigares de la Havane, installations de magasin, cannes à pipes, et également le bail avec ce magasin.

Conditions—comptant. 21jr

Plantes étrangères et très rares, bien choisies.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

Mardi, 27 janvier 1857 à 10 heures du matin, il sera vendu et sans réserve, au magasin de M. Ramel, rue de Chartres, No 48, Plus de 500 plantes et arbres de choix, vignes de qualités supérieures, arbres fruitiers, rosiers, camelias, Japonicas, plantes bulbeuses, graines, &c

Conditions—comptant et payable sur les lieux. 24j

Succession de William Von Kienast
Actions de Banque.
PAR L. A. LEVY, encanteur.
Bureau, No. 78, rue Commune.

SAMEDI, 31 janvier 1857, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District, portant la date du 20 janvier 1857—à savoir: les actions de banque et après décrites, appartenant à la dite succession, savoir:

10 actions du "New Orleans Canal and Banking Company."

12 actions du New Orleans Gas Light and Banking Company."

Conditions comptant. 22 janv—1

1,351,750 Cigares de la Havane.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

MERCREDI 28 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au magasin de M. P. Guma, au portoir, au coin des rues Canal et Tchoupitoulas, pour clore diverses consignations :

1,351,750 cigares de la Havane garantis véritables, importés directement, comprenant quelques unes des marques les plus célèbres. Les catalogues seront prêts deux jours avant le jour fixé pour la vente.

Termes et conditions—Au dessous de $200, comptant. $200 à $500 soixante jours. $500 à $1000, quatre mois. Au dessus de $1000, six mois, en billets à la satisfaction de l'encanteur.

Aucune réclamation ne sera reçue si elle n'est faite dans les quarante huit heures qui suivront la livraison. 7janv

Vente par catalogue
De 2,000,000 cigares d'Allemagne
PAR BERNARD TURPIN,

MARDI, 3 février 1857, à 10 heures, et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin de l'importateur M J E. Fischer No 53, rue Gravier pour clore diverses consignations :

2,000,000 cigares d'Allemagne, Regalias, Media Regalias, Londres, etc. Le tout est payable comptant pour toutes les quantités.

Conditions libérales à la vente. 13 jav

Esclaves de Famille.
Succession de Mme J. M. Brailline,
PAR TOURNE & THOMAS.

SAMEDI 31 janvier 1857, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la 2me Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 27 décembre 1856, et conformément à la délibération de famille tenue devant le juge de H B Cenas, notaire public, le 16 décembre 1856, les esclaves suivants, dépendant de ladite succession, pour le compte de la dite succession :

FANNY, âgée de 50 ans
LYDIA do 35 do
HANNAH do 27 do
FANNY do 20 do
AUGUSTUS do 17 do
ELIZABETH do 7 do
SUSAN âgée de 60 ans

Conditions—Pour Hannah et ses enfants comptant. Pour les autres esclaves, un tiers comptant, un an de crédit en billets endossés à la satisfaction et garantis par hypothèque sur les esclaves avec intérêt de 8 pour cent jusqu'à échéance et après jusqu'au parfait paiement.

Actes de vente pardevant H B Cenas notaire public, aux frais des acquéreurs.
31dec—10, 17, 24, 26, 31

Nègres de champ de très grand prix.
Succession de Mme J. J. Haydel.
S. PAR GUINAULT & N. VIGNIE, Encanteurs.

IL sera vendu, JEUDI, 19 février 1857, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Quatrième Cour de District Judiciaire de la Louisiane, daté du 24 novembre 1856, ensemble la succession de J. J. Haydel, [illegible] Jean-Baptiste, portant la date du 27 novembre 1856 :

1o—SAM nègre âgé de 21 ans, nègre de champ.
2o—FILLETTE, do do 17 do do do
3o—ELIZA, do do 15 do do do
4o—ADOLPHE, do do 17 do do

La moitié indivise appartenant en ma qualité de [illegible] J. J. Haydel, comme aux savoir, la moitié comptant et la balance à un an de crédit.

La moitié indivise appartenant à la succession de feu Mme J. J. Haydel, comme suit, savoir : un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets ou autrement à la satisfaction des exécuteurs, pour ce que l'acquéreur devra payer chaque coupon en billets pour le montant d'adjudication, date la propriété.

Comptant $41 66 2/3
A un an........................ 16 66 2/3
A deux ans..................... 16 66 2/3

Le tout en billets endossés à la satisfaction de M. P. Maspereau, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, garantis par hypothèque sur les dits esclaves, portant intérêt à raison de 8 pour cent, après l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant M. A. Boudousquié, notaire public. 17 jan—5

J. GAUJARD & LESTRE,
46 rue de Chartres 46

ONT l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de recevoir par le Paul Seuh et le steamer français Alma, un riche assortiment consistant en :

Peignes d'écaille riches,
Parfumerie fine de Montpelas & Lubin,
50 douzaines bas coréens pour enfants,
Chaussettes d'hommes,
Bas pour femmes,
Gants Jouvin et mérinos.
300 corsets pour femmes et fillettes,
Mouchoirs choisi par fil,

Un assortiment complet de mercerie, jupons crinoline.

160 douzaines boutons jai, haute nouveauté,
Bourses et porte-monnaies dernier genre.

Aussi: une magnifique glace de style le plus nouveau et le plus riche qui ait encore paru. 24 nov

SOUS les clés de la douane—50 paniers champagne Leforestier & fils,
25 paniers champagne Leforestier & fils;
25 caisses do 1/2 do do
25 do do do do do
20 quarts cognac Croizé & Maitre, 4e preuve;
10 huitième do do do
10 quarts do F. Gerard 1829
15 huitièmes cognac do
A vendre par J. VIOSCA Jr,
14 v 29 rue Conti

CONSERVES alimentaires, &c :
300 demi-boites cèpes à l'huile, Malinrau,
200 do do petits pois, do
200 do do champignons do
200 do do truffes pures do
50 caisses fruits au jus, Brou fils,
100 do cerises à l'eau de vie,
50 do fruits à l'eau de vie
50 6 paniers de 12 bouteilles, huile Plagniol,
200 do de 24 1/2 do do do
1000 caisses vin rouge diverses marques,
100 do vin blanc do do
100 do savon vif,
100 do olives, câpres, cornichons.
A vendre par J. VIOSCA, Jnr
13 janv 29 rue Conti

GUIGNOLET—150 paniers guignolet d'Angers, à vendre par GRATIAA, COMMAGERE & Co
20 dec 20 rue de la Douane

VIEUX WHISKY BOURBON—25 barils vieux Bourbon whisky, supérieur
A vendre par BERNARD TURPIN,
24dec—6f 47, rue Vieille Levée

REÇU par les navires E. G. Barney et Nikola, arrivés du Havre à vendre en magasin :
8 tonneaux fromage Gruyère
25 caisses do tête de Maure
50 do Absinthe Yersin & Lecoultre
Par J. N. CURIEN,
28 dec 23, rue Toulouse

BRIQUES à feu—250,000 briques anglaises, de Pittsburg et de Pensacole, à vendre par
15 nov ALFRED KEARNY, 72, rue des Magasins

HOROSCOPE

PAR LA CHIROMANCIE.

UNE Chiromancienne française offre respectueusement aux messieurs et aux dames de cette ville les avantages de sa science dans l'art de lire dans la main le bonheur à la loterie ou le contraire le numéro qui doit être la gagnant, les mariages, héritages, voyages, commerce, maladies et toutes sortes d'événements bons ou mauvais ; tous les jours de 10 à 5 heures, rue Royale no 303, entre St Philippe et Ursulines, au milieu de l'îlet.

Prix, de $1 à $5. 15 dec—2m

Leçons de piano.

M. ALEXANDRE FLANDRY, professeur de piano, informe le public que, venant se fixer à la Nouvelle-Orléans, il se propose de se livrer à l'enseignement du piano et de la musique.

Références—G. COLLIGNON, professeur de piano, DE SAINT MARTIN, N. AUGUSTIN, GABICCI & CHARPAUX.

La résidence de M. Flandry est rue St Philippe, No 265, entre Villere et Marais. 1dec—2m

Avis de Société.

LE soussigné, ayant associé à ses affaires M. CHERI LANGE, de cette ville, continuera le même genre d'affaires, au même magasin, no 11, Front Levée, près Bienville, sous la raison LANGE & GONZALES.

F. A. GONZALES.

Nlle Orleans, 23 décembre 1856. 24déc

Lange & Gonzales,

MARCHANDS DE FOIN, MAIS, AVOINE, & c., &c
No 11, Front Levée, près Bienville.

Egalement—Avoine et pois de la Caroline pour planter.

Les ordres pour la campagne sont promptement exécutés. 24déc

FOIN—500 balles foin prime de l'Ouest et de New York, en magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs, par LANGE & GONZALES,
24déc 11, Front Levée, près Bienville

MAIS—1000 sacs maïs jaune prime, à vendre, en lots au gré des acheteurs par
LANGE & GONZALES,
24déc 11, Front Levée, près Bienville

900 sacs maïs blanc prime, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs par
LANGE & GONZALES,
24déc 11, Front Levée, près Bienville

CIGARES DE LA HAVANE—102,000 cigares de la Havane, venant d'être reçus, en magasin et arrivés par le brick Wm Chase. Le lot comprend un choix de Regalias, Londres, Media Regalias, Banos, et autres des meilleures marques, telles que Gutierrez, Minerva, Retiro, &c , &c.

Un autre bel assortiment venant de débarquer du brick W. D. Miller et sur le point d'être reçus en magasin. Tous les cigares que nous vendons sont garantis véritables et d'importation directe.

CABALLERO & BASCALDO 34, Vieille Levée,
9jan entre Douane et Bienville

VENTES A L'ENCAN

Toutes cotonnades et balles jaconas français ; indiennes françaises ; organdi, barèges imprimés et toiles extra fine françaises pour chemises Madapolam.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu à l'encan samedi 24 du courant, à 10 heures, à leur magasin de Encan, No 28 rue de la Douane.

15 balles jaconas français extra-riches;
6 caisses indiennes françaises;
5 do barèges et organdi imprimés
6 balles toiles fines françaises pour chemises Madapolam.

EGALEMENT

175 lots de marchandises nouvelles importées, telles que : toiles d'Irlande, diaprés, à pièces jeans, canevas blanc, cotonnades, parasols, bonneterie, mouchoirs de soie, [illegible], etc.

Conditions libérales à la vente. 23 janv

Pommes de terre—Pommes de terre
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

AUJOURD'HUI samedi 24 du courant, à midi, il sera vendu à l'entrepôt de la rue Fulton, entre les rues Lafayette et Girod, pour le compte de qui il appartiendra—

160 barils pommes de terre P. H. en débarquement du navire Rachel

Conditions comptant. 24 janv

Marchandises sèches........Marchandises sèches!
PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI, 24 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à son magasin d'encan, au coin des rues St Louis et Chartres. No 125, un fort lot de marchandises sèches pour clore une société—comprenant : toile à matelas, casinets noirs, casimirs de fantaisie, étoffes à robes, ginghams, cotonnades Rip, &c, indiennes bleues, toiles de fantaisie, denims Osn, Oxford et Yankee, coton écru 4/4, 11/4 et 12/4, pour draps, de 11/4 blanc, couvertures grises et blanches, coutil blancs et écrus, chemises à raies, coton 4/4 écru et blanc, un très beau lot de bijouterie. Le tout est en bon état. Il sera vendu au gré des acheteurs. 21 janv

Fers pour chevaux.
PAR R. B. SYKES, encanteur.

SAMEDI, 24 courant, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, No 45, rue des Magasins 1500 fers pour chevaux, de grandeurs assorties.

Conditions, comptant. 21janv

Vente par ordre du Consul de France
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI 27 janvier 1857, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan par ordre du consul de France, au magasin no 20 rue St Louis, pour compte de qui il appartiendra—

LC 18 caisses de 10 1/2 boites sardines de la fabrique de A. Gillet à Lorient
" 32 do 20 1/2 do do do do

Formant partie de la cargaison du navire Lady Arbella, de Bordeaux, entré en détresse à Key West et réexpédié sur la barque Annie Kimball pour ce port.

Conditions, comptant. 24 janv

Vente par ordre du Consul de France.
PAR BERNARD TURPIN.

MARDI 27 janvier 1857, à 10 1/2 heures A. M. au magasin Nos 17 et 19 rue St Louis, il sera vendu à l'encan par ordre du Consul de France, pour compte de qui il appartiendra

E & C 20 caisses 10/4 de boîtes sardines,
" 6 do 10/2 do do
" 1 do 6/1 do do
" 4 do Fraises au jus Nos 81 et 84

Formant partie de la cargaison du navire Lady Arbella de Bordeaux, entré en détresse à Key West et réexpédié sur la barque Annie Kimball, pour ce port.

Conditions comptant 24janv

VENTE CONTINUÉE

Et par catalogue, de parfumeries, fines de Grasse et de Paris, maintenant en débarquement.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MERCREDI, 28 janvier 1857, et tous les mercredis suivants, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu sans aucune réserve, au magasin d'encan de MM. Dousson & Cie rue de Chartres No 134 :

Une facture, comprenant un grand assortiment, très varié et bien choisi de produits de parfumeries fines, pommades assorties, eau de Botot, savons de toilette, rasoirs et brosses, poudres [illegible], de Cologne, d'ambre, de lavande, [illegible], parfums, eaux d'huiles, [illegible], etc. tous très frais.

Conditions—Toute somme au dessous de $100, comptant, toute somme au dessus, du billet à 90 jours endossé à [illegible]. 24 ja

Propriété dans le Faubourg Tremé
Succession de Aug Murphy.
PAR TOURNE & THOMAS, Encanteurs,
79, Passage de la Bourse

SAMEDI 28 février 1857, à midi, dans la rotonde de l'Hotel St Louis, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 11 décembre 1856, pour le compte de la dite succession,

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Tremé de cette ville désigné sous le No [illegible], l'îlet borné par les rues Toulouse, Marais, Mirot, Claiborne, mesurant 30 pieds de face à la rue [illegible], sur une profondeur de 148 pieds [illegible] déposé en l'étude de Bezu et déposé le [illegible] novembre 1849 en l'étude de [illegible], notaire public [illegible] améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison [illegible]

Conditions—L'acquéreur payera [illegible] un billet hypothèque de [illegible] pour cent l'an de la date et le 2 novembre 1857 à défaut de paiement.

Acte de vente pardevant P. Lacoste, notaire public aux frais de l'acquéreur.
21 janv—24 31, fev 7 14 25

Excellente cuisinière de famille, à vendre par J. A. Beard, domestique de maison, négresses, &c.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique, SAMEDI, 28 février 1857, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis :

Sam, nègre de confiance, domestique de maison, blanchisseur, cocher et [illegible], Jane [illegible] excellente [illegible] Sarah négresse âgée d'environ 35 ans, excellente cuisinière de famille, [illegible] âgée de [illegible]

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction et garantis par hypothèque sur les esclaves vendus.

Les billets qui se seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt jusqu'à parfait paiement à raison de 8 pour cent par an.

Les actes de vente pardevant P. C. Cavellier, not. public. 24 janv—1 13, 21, 28

Fonds de magasin de Mme Veuve Chaery, situé rue Royale No 206.

PAR M. BARNETT JR & FRERE.

LUNDI 26 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin de Mme Veuve Chaery, rue Royale No 206, le fonds dudit magasin, comprenant en partie : broderies, barèges, rubans, dentelles, cols, entre-deux, bonnets, robes, dessous de manche, baudes, mouchoirs, etc, etc.

Conditions comptant sur la livraison. 22jan

Bail du magasin No 47 rue des Magasins.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI le 31 janvier 1857, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, le bail courant du magasin no 47, rue des Magasins.

Conditions—comptant. 23 jan

Appareils de soda, fontaine, &c—Succession de Jose De La Rosa.

PAR MIGUEL HERNANDEZ Jr,
Encanteur.

EN vertu d'un ordre que m'a adressé l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans portant la date du 20 janvier 1857, il sera vendu, MARDI 3 février 1857, à 10 heures du matin, au No 95, rue Marigny, entre les rues Amour et St Claude, les appareils de soda, comptoirs, une fontaine, baquets, bouchons, etc.

Conditions—comptant. 21 jan—24 28 fév

Sans réserve.

Vente de terrains sur la Batture pour un partage.
Veuve André Barthe et al
vs C. Milaudon, tuteur et al—No 4616.
Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans
PAR J. A. BEARD & MAY,
J. A. BEARD, encanteur.

SAMEDI le 14 de février 1857, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du 6 janvier 1857, dans l'affaire ci-dessus :

33 terrains situés sur la batture du Premier District, comprenant la totalité de la terre renfermée par les rues de la Nlle Levée, Triangle, Delord, Water et Louisa, suivant plan dressé par J. A. d'Hémécourt, voyer, daté du 27 décembre 1856, et déposé en l'étude de S. Magner, notaire public en cette ville.

Conditions—Un quart du prix payable comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété avec intérêts au taux de 6 pour cent l'an de la date et à défaut de paiement à l'échéance, au taux de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant S. Magner, not pub. 1janv—7fv

Au public.

DEPARTEMENT DU TRESORIER.
10 décembre 1856

LE Trésorier appelle respectueusement l'attention du public sur les sections suivantes de la nouvelle charte de la ville, telle qu'elle a été adoptée le 20 mars 1856 :

Section 105.—Il est de plus décrété, etc., Que toutes les taxes, connues sous le nom de licences imposées par le Conseil Commun, sur les professions, métiers et affaires, ainsi que sur les voitures, les charrettes et autres véhicules dont on se sert dans la ville de la Nouvelle-Orléans, seront payables au bureau du Trésorier, du 1er au 31 janvier inclusivement de chaque année. Si une taxe quelconque, connue sous le nom de licence, imposée comme il est dit ci-dessus, n'est pas payée par la personne qui la doit, le 31 janvier (ou avant cette époque) de chaque année, la ville de la Nouvelle-Orléans, sur un affidavit d'un officier que cette personne n'a pas payé sa licence, pourra obtenir contre elle, par procédure sommaire, un jugement pour le montant de ladite [illegible], déclarant que ladite ville [illegible] qui la doit, aura une garantie sur la totalité de ce [illegible] le bailleur, sur la propriété de ladite personne, [illegible] et en défaut, et sur demande un ordre de séquestre [illegible] complète, en faveur de ladite ville et rendu au faveur de ladite ville, ladite propriété ainsi saisie provisoirement sera vendue pour satisfaire ladite licence.

Partie de la section 107.—Et de plus, il sera du devoir du Trésorier de remettre à l'avocat à l'état de la ville tous les comptes pour amendes, des licences désignées dans la section 105 ci-dessus, qui lui auront été remis [illegible] au 1er février [illegible] procès dans les Cours ayant juridiction dans les districts où les licences ou amendes seront dues.

Afin d'éviter les désagréments et les frais de procès, le Trésorier recommande de se conformer promptement à la susdite loi.

16 dec—1m A. A. GIFFEN, trésorier

BUREAU DU COLLECTEUR

DU SECOND DISTRICT
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
No 9, rue St-Pierre, maison Pontalba.

AVIS est par le présent donné aux contribuables du second district de la Nouvelle-Orléans, que mon bureau sera ouvert à partir du 1er février prochain, et que de 10 heures du matin à 2 heures de relevée, j'y recevrai les taxes d'Etat, prélevées en vertu de la loi sur les propriétés foncières, les esclaves, les capitaux, &c, pour l'année 1856. J'y percevrai en outre les personnes qui exercent une vocation, un commerce, une profession ou une occupation qui exige une licence, d'avoir à se rendre à mon bureau, dans les trente jours qui suivront le 1er février prochain à l'effet de s'y procurer les licences requises pour poursuivre leur commerce, professions ou occupations respectives pendant l'année 1857 : faute de quoi elles s'exposeront aux pénalités décrétées par la loi.

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1857.
J. HERNANDEZ,
16 jan—30f Collecteur de l'Etat pour le 2d dist.

Avis aux contribuables.

LES personnes payant taxe sur les revenus, les meubles, etc. sont informées par ces présentes que le tableau d'assessement du Troisième District est déposé à mon bureau, pour être examiné et rectifié, et que ledit tableau restera ouvert tous les jours, pendant trente jours, à partir de cette date, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOS SOLOMON,
Recorder du Troisième District.
Nlle Orléans, 7 janvier 1857 6 jan—30

Avis aux Contribuables.

AVIS est par les présentes donné que les tableaux d'assessement des biens meubles, capitaux, etc, dans le Deuxième District de la Ville de la Nouvelle-Orléans, seront ouverts, pour être examinés et corrigés, pendant trente jours, à partir de MERCREDI, 7 JANVIER courant, à mon bureau, ancien Hall de la Première Municipalité, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. Un comité se tiendra au bureau et fournira gratis des lettres et des affidavits au bureau aux personnes qui voudront rectifier les dits tableaux.

Bureau du Recorder du Deuxième District, 5 janvier 1857. JOHN E. HOLLAND,
6janv—30j Assessant comme Recorder du 2me Dist.

Aux Contribuables du 3me District.

AVIS est par les présentes donné à toutes les personnes qui doivent les TAXES D'ETAT sur propriétés, &c., pour l'année 1856, d'après le tableau d'assessement pour le Troisième District de cette ville; avis est également donné à toutes les personnes, &c, du dit district, qui doivent des Taxes sur les professions, pour l'année 1857, que le soussigné recevra les dites taxes, tous les jours, à son bureau, No 6, rue de l'Esplanade, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, à partir du 1er février jusqu'au 1er mars 1857.

DUVERNEY FARRAR, Collecteur des taxes d'Etat, 3me district.
14jv—30f